|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Groupe Consultatif des Radiocommunications Genève, 10-13 mai 2016** | |  |
| **UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS** | |  | |
|  | |  | |
|  | | **Révision 1 du Document RAG16/1-F** | |
| **18 avril 2016** | |
| **Original: anglais** | |
| Directeur du Bureau des radiocommunications | | | |
| rapport À la vingt-troisième réunion du groupe  consultatif des radiocommunications | | | |

# 1 Introduction

Le présent document vise à faire le point et à donner des informations générales sur certaines questions inscrites à l'ordre du jour provisoire de la 23ème réunion du GCR (voir la Circulaire administrative [CA/227](http://www.itu.int/md/R00-CA-CIR-0227/en) du 25 janvier 2016), afin d'aider les participants lorsqu'ils examineront les points correspondants de l'ordre du jour.

Des rapports distincts seront soumis pour certains points de l'ordre du jour.

# 2 Questions relatives au Conseil

La présente section examine et met à jour les questions traitées par le Conseil à sa session de 2015 (voir le lien: [http://www.itu.int/council/](http://www.itu.int/fr/council/Pages/default.aspx)).

## 2.1 Accès en ligne gratuit aux publications de l'UIT-R

Dans le cadre de la politique d'accès en ligne gratuit, on continue de diffuser très largement les normes de l'UIT auprès du grand public, notamment dans les pays en développement qui connaissent des difficultés financières ou font face à des contraintes techniques. Cette large ouverture favorisée par la gratuité de l'accès en ligne contribue à mieux faire connaître la mission et le mandat de l'UIT et à renforcer son rôle en tant qu'autorité mondiale dans le domaine des télécommunications.

Par sa Décision 12 (Guadalajara, 2010), la PP-10 a adopté une politique d'accès en ligne gratuit, applicable notamment aux Recommandations et aux Rapports de l'UIT-R. Le Conseil à sa session de 2012 a élargi le cadre de cette politique en vertu de sa Décision 571, qui a été modifiée par le Conseil à ses sessions de 2013 et 2014 et confirmée par la PP-14 en vertu de la Décision 12 révisée, par laquelle il a été décidé de fournir au grand public un accès en ligne gratuit, à titre permanent, aux Recommandations et Rapports de l'UIT-R, de l'UIT-T et de l'UIT-D, aux Manuels de l'UIT-R sur la gestion du spectre des fréquences radioélectriques[[1]](#footnote-1), aux publications de l'UIT relatives à l'utilisation des télécommunications/TIC au service de la préparation en prévision des catastrophes, de l'alerte avancée, de l'atténuation des effets des catastrophes, des interventions et des opérations de secours et de sauvetage en cas de catastrophe, au Règlement des télécommunications internationales (RTI), au Règlement des radiocommunications, aux Règles de procédure, aux textes fondamentaux de l'Union (Constitution, Convention, Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union, décisions, Résolutions et Recommandations), aux Actes finals des Conférences de plénipotentiaires, aux rapports finals des CMDT, aux Résolutions et Décisions du Conseil de l'UIT, aux Actes finals des conférences mondiales et régionales des radiocommunications ainsi qu'aux Actes finals des conférences mondiales des télécommunications internationales.

Les incidences de ces Décisions transparaissent clairement dans le nombre important de publications téléchargées, comme indiqué au § 8.1.4.

## 2.2 Recouvrement des coûts pour le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite

La mise en oeuvre par le Bureau des radiocommunications de la Décision 482 (modifiée en 2012) et de la Décision 482 (modifiée en 2013) n'a soulevé aucune difficulté et n'a posé aucun problème, aussi bien en interne qu'avec les administrations ayant notifié des réseaux à satellite.

## 2.3 Conformité et interopérabilité (C&I)

Par sa Résolution 177 (Rév. Busan, 2014), la Conférence de plénipotentiaires a entériné les objectifs énoncés dans la Résolution 76 de l'AMNT-12, la Résolution 62 de l'AR-12 et la Résolution 47 de la CMDT-14. Elle a reconnu «que la conformité et l'interopérabilité généralisées des équipements et systèmes reposant sur les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication (TIC) par le biais de la mise en oeuvre de programmes, politiques et décisions pertinents peuvent élargir les débouchés commerciaux, renforcer la fiabilité et encourager l'intégration et le commerce à l'échelle mondiale» et a décidé de poursuive la mise en oeuvre du Plan d'action de l'UIT sur la conformité et l'interopérabilité qui a été réexaminé par le Conseil de l'UIT.

Le Programme de l'UIT sur la conformité et l'interopérabilité (C&I), défini en application de la Résolution 177 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, repose toujours sur quatre piliers, à savoir: Pilier 1) évaluation de la conformité (CA); Pilier 2) réunions sur l'interopérabilité; Pilier 3) renforcement des capacités des ressources humaines; et Pilier 4) assistance pour l'établissement de centres de test et de programmes C&I dans les pays en développement.

Les activités relatives aux Piliers 1 et 2 relèvent de la responsabilité du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB), tandis que celles concernant les Piliers 3 et 4 relèvent de la responsabilité du Bureau de développement des télécommunications (BDT). L'UIT-R continue de collaborer avec l'UIT-T et l'UIT-D en ce qui concerne les tests de conformité et d'interopérabilité, et à fournir des informations à ces Secteurs lorsqu'ils le lui demandent, comme indiqué dans le *décide* de la Résolution UIT-R 62. Aucune contribution sur cette question n'a été soumise aux commissions d'études de l'UIT-R depuis la dernière réunion du GCR.

## 2.4 Protocole portant sur les biens spatiaux

Le Conseil à sa session de 2015 a continué d'exprimer de l'intérêt pour que l'UIT assume le rôle d'Autorité de surveillance du système international d'inscription pour les biens spatiaux, conformément au Protocole portant sur les biens spatiaux, et a indiqué qu'il était temps de prendre une décision sur la question quant au fond. Toutefois, certains éléments qui auraient permis au Conseil de prendre une décision en toute connaissance de cause n'avaient pas encore été établis sous leur forme finale, de sorte que le Conseil à sa session de 2015 a reporté sa décision sur la question à sa prochaine session, en gardant à l'esprit que la décision finale serait prise par la PP-18.

Conformément à ses décisions antérieures, le Conseil à sa session de 2015 a pris note des renseignements que lui avait soumis le secrétariat et a autorisé le Secrétaire général à continuer d'exprimer l'intérêt de l'Union pour que l'UIT devienne l'Autorité de surveillance, notant qu'il n'y avait pas lieu au stade actuel de préjuger la question de savoir si l'UIT pourrait ou non être l'Autorité de surveillance. En outre, le Conseil a autorisé le Secrétaire général, ou son représentant, à continuer de participer à titre d'observateur aux travaux de la Commission préparatoire et de ses groupes de travail, conformément à la décision pertinente prise par la PP‑14.

La quatrième session de la Commission préparatoire chargée de l'établissement du Registre international pour les biens spatiaux conformément au Protocole portant sur les biens spatiaux s'est tenue au siège d'UNIDROIT à Rome les 10 et 11 décembre 2015. Après examen de la Note explicative relative au projet révisé de Règlement sur les biens spatiaux et de la Note relative aux biens spatiaux reliés établie par Sir Roy Goode, ainsi que de modifications complémentaires proposées par la délégation allemande, le projet de Règlement sur les biens spatiaux a été approuvé à l'unanimité. Pour ce qui est de la demande de propositions concernant la sélection d'un Conservateur du Registre, la Commission préparatoire a approuvé une approche simplifiée et plus efficace pour engager les discussions avec les deux Conservateurs des instruments actuels (Protocoles aéronautique et ferroviaire). Le projet de Règles de procédure applicables à la Commission d'experts de l'Autorité de surveillance établie en vertu du Protocole a été examiné puis approuvé par correspondance.

La Commission préparatoire, établie conformément à la Résolution 1 de la Conférence diplomatique tenue à Berlin en février 2012, a achevé tous les travaux préliminaires liés à l'adoption du premier Règlement, à l'engagement des négociations sur le contrat visant à établir et à tenir le Registre et à nommer le premier Conservateur. La Commission préparatoire, investie de tous les pouvoirs nécessaires pour faire fonction d'Autorité provisoire de surveillance, poursuit ses travaux en partant de l'hypothèse, conformément à la Résolution 2 de la Conférence diplomatique de 2012, que l'UIT exercerait les fonctions d'Autorité de surveillance et serait prochainement en mesure de transférer la responsabilité à l'UIT, si l'Union décide d'assumer les fonctions d'Autorité de surveillance, lorsque le Protocole entrera en vigueur.

## 2.5 Budget pour la période 2016-2017

Le Conseil, à sa session de 2015, a adopté le budget suivant pour l'UIT-R pour la période 2016‑2017.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Budget 2016-2017 – Secteur des radiocommunications | | | | | | | |
|  |  | En milliers CHF | | | | | |
| Charges opérationnelles par chapitre | | Montants effectifs | Budget | Estimations | Montants effectifs | Estimations | Estimations |
|  |  | **2012-2013** | **2014-2015** | **2016** | **2017** | **2016** | **2016-2017** |
| Chapitre 3.1 | Conférences mondiales des radiocommunications | 2 619 | 2 811 | 1 | 0 | 0 | 0 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| Chapitre 3.2 | Assemblées des radiocommunications | 360 | 368 | 0 | 0 | 0 | 0 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| Chapitre 4.1 | Conférences régionales des radiocommunications | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| Chapitre 5.1 | Comité du Règlement des radiocommunications | 925 | 1 462 | 77 | 705 | 705 | 1 410 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| Chapitre 5.2 | Groupe consultatif des radiocommunications | 105 | 143 | 2 | 74 | 75 | 149 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| Chapitre 6 | Commissions d'études | 503 | 1 963 | 1 | 735 | 735 | 1 470 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| Chapitre 7 | Activités et programmes | 801 | 1 500 | 0 | 592 | 608 | 1 200 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| Chapitre 8 | Séminaires | 337 | 943 | 0 | 438 | 438 | 876 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| Chapitre 9 | Bureau | 53 472 | 52 993 | 2 013 | 26 058 | 26 338 | 52 396 |
|  | – Charges communes | 1 991 | 1 949 | 3 | 896 | 934 | 1 792 |
|  | – Bureau du Directeur | 1 190 | 1 273 | 54 | 655 | 629 | 1 309 |
|  | – Département des commissions d'études | 5 655 | 5 070 | 273 | 2 839 | 2 839 | 5 684 |
|  | – Département des services spatiaux | 17 289 | 16 615 | 657 | 7 888 | 8 161 | 16 049 |
|  | – Département des services de Terre | 13 557 | 13 086 | 475 | 6 217 | 6 303 | 12 520 |
|  | – Département de l'informatique, de l'administration et des publications | 13 790 | 15 000 | 551 | 7 563 | 7 479 | 15 042 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| **TOTAL** |  | **59 122** | **62 183** | **2 094** | **28 603** | **28 898** | **57 501** |

## 2.6 Mise en oeuvre des arrangements élaborés conformément au Mémorandum d'accord sur les GMPCS et du label «GMPCS-MoU»

Cette question fait l'objet de l'Addendum 3 au présent document.

# 3 Résultats de l'AR-15 et de la CMR-15 et mesures prises en conséquence

## 3.1 AR-15

Conformément à la Résolution 1343 du Conseil, l'Assemblée des radiocommunications de 2015 (AR-15) s'est tenue à Genève du 26 au 30 octobre 2015, en présence de 457 participants représentant 96 Administrations et 38 Membres de Secteur et établissements universitaires.

**M. Akira Hashimoto (Japon)** a été élu Président de l'AR-15. Les cinq Vice-Présidents suivants ont été élus:

M. E. Azzouz (Egypte)

M. M. Girouard (Canada)

M. A. Kühn (Allemagne)

M. L. Momba (Malawi)

M. M. Simonov (Fédération de Russie)

Cinq commissions ont été créées pour faciliter les travaux de l'Assemblée:

Commission 1 – Commission de direction

Cette **Commission** est composée du Président et des Vice-Présidents de l'Assemblée ainsi que des Présidents et Vice-Présidents des autres commissions.

Commission 2 – Commission de contrôle budgétaire

Président M. D. Obam (Kenya)

Commission 3 – Commission de rédaction

Président M. C. Rissone (France)

Vice-Présidents M. A. Majeed (Liban)  
 M. C. Menéndez Argüelles (Espagne)  
 M. P. Najarian (Etats-Unis)  
 Mme H. Zhang (Chine)  
 M. A. Zhivov (Fédération de Russie)

Commission 4 – Structure et programme de travail des commissions d'études

Président M. S. Y. Pastukh (Fédération de Russie)

Vice-Présidents M. A. El Hadjar (Cameroun)  
 M. H. Mazar (ATDI)  
 M. H. Seong (Corée (Rép. de))  
 Mme L. Soussi (Tunisie)

Commission 5 – Méthodes de travail de l'AR et des commissions d'études

Président M. C. Hofer (Etats-Unis)

Vice-Présidents M. R. Chang (Chine)  
 M. A. Kesse (Côte d'Ivoire)  
 M. M. Ouhamou (Maroc)

L'AR-15 s'est déroulée entièrement sans papier et le site web SharePoint de l'AR-15 a été utilisé pour toutes les activités de rédaction. Des applications mobiles et de synchronisation des documents ont également été mises à disposition pour l'AR-15.

Suite à la décision prise pendant la séance plénière d'ouverture, et conformément aux décisions de la PP-14, toutes les contributions étaient librement accessibles au public avant le début de l'Assemblée, aucun Etat Membre n'ayant estimé que leur divulgation risquait de causer à des intérêts publics ou privés légitimes un préjudice que ne sauraient justifier les avantages de l'accessibilité. Les Résolutions, Recommandations et Questions de l'UIT-R, qui constituent les principaux résultats de l'Assemblée, sont également accessibles au public.

Les séances plénières ainsi que les séances des commissions ont été diffusées sur le web dans les six langues officielles, avec sous-titrage en anglais; les fichiers (archives) correspondants sont disponibles sur le site web de l'AR-15.

On trouvera des renseignements détaillés sur l'AR-15 à l'adresse: [http://www.itu.int/en/ITU-R/conferences/RA/2015](http://www.itu.int/fr/ITU-R/conferences/RA/2015/Pages/default.aspx).

L'Assemblée des radiocommunications a apporté des modifications de fond à la Résolution UIT-R 1 «Méthodes de travail de l'Assemblée des radiocommunications, des commissions d'études des radiocommunications du Groupe consultatif des radiocommunications et d'autres groupes du Secteur des radiocommunications», afin de simplifier et de clarifier les procédures utilisées par les commissions d'études de l'UIT-R.

En outre, la Résolution UIT-R 2 «Réunion de préparation à la Conférence» a été mise à jour et la Résolution UIT-R 38 «Etude des questions réglementaires et de procédure» a été supprimée.

La structure des commissions d'études de l'UIT-R est restée inchangée, de sorte que les six commissions d'études actuelles de l'UIT-R poursuivront leurs travaux pendant la nouvelle période d'études (2015-2019) avec le même domaine d'activité. Conformément aux dispositions de la Résolution UIT-R 15, «Désignation et durée maximale du mandat des Présidents et des Vice‑Présidents des commissions d'études des radiocommunications, du Comité de coordination pour le vocabulaire et du Groupe consultatif des radiocommunications», le Président/les Vice‑Présidents de chacune de ces commissions ont été désignés. La structure des commissions d'études des radiocommunications, ainsi que leurs domaines de compétence et leurs Présidents et Vice-Présidents respectifs, sont indiqués dans la Résolution UIT-R 4 ([http://www.itu.int/pub/R-RES-R.4](http://www.itu.int/pub/R-RES-R.4/fr)).

L'AR-15 a approuvé le programme de travail des commissions d'études des radiocommunications et les Questions qui leur ont été confiées (voir la Résolution UIT-R 5, [http://www.itu.int/pub/R-RES-R.5](http://www.itu.int/pub/R-RES-R.5/fr)) ainsi que six projets de Recommandation UIT-R et un projet de Question UIT-R, qui ont été soumis à l'Assemblée.

Au total, 36 Résolutions UIT-R, nouvelles ou révisées, ont été approuvées, notamment:

**• Résolution UIT-R 55** – Etudes de l'UIT-R concernant la prévision ou la détection des catastrophes, l'atténuation de leurs effets et les opérations de secours ([http://www.itu.int/pub/R-RES-R.55](http://www.itu.int/pub/R-RES-R.55/fr))

**• Résolution UIT-R 65** – Principes applicables au processus de développement futur des IMT à l'horizon 2020 et au-delà ([http://www.itu.int/pub/R-RES-R.65](http://www.itu.int/pub/R-RES-R.65/fr))

**• Résolution UIT-R 66** – Etudes relatives aux systèmes et applications sans fil pour le développement de l'Internet des objets ([http://www.itu.int/pub/R-RES-R.66](http://www.itu.int/pub/R-RES-R.66/fr))

**• Résolution UIT-R 67** – Accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers ([http://www.itu.int/pub/R-RES-R.67](http://www.itu.int/pub/R-RES-R.67/fr))

**• Résolution UIT-R 68** – Amélioration de la diffusion des connaissances concernant les procédures réglementaires applicables aux satellites de petite taille, y compris les nanosatellites et les picosatellites ([http://www.itu.int/pub/R-RES-R.68](http://www.itu.int/pub/R-RES-R.68/fr))

**• Résolution UIT-R 69** –Développement et déploiement des télécommunications publiques internationales par satellite dans les pays en développement ([http://www.itu.int/pub/R-RES-R.69](http://www.itu.int/pub/R-RES-R.69/fr)).

Les décisions de l'AR-15 présentant un intérêt particulier pour la CMR-15 sont consignées dans le Document WRC-15/216 (<http://www.itu.int/md/R15-WRC15-C-0216/>).

## 3.2 CMR-15

### 3.2.1 Derniers travaux préparatoires en vue de la CMR-15

Il convient de noter qu'après la 22ème réunion du GCR tenue en 2015, les travaux préparatoires en vue de la CMR-15 se sont poursuivis, compte tenu de la Résolution 80 (Rév. Marrakech, 2002) de la Conférence de plénipotentiaires, en particulier dans le cadre de la participation active du BR aux réunions préparatoires finales des groupes régionaux (APT, ASMG, UAT, CEPT, CITEL et RCC). L'UIT a contribué chaque fois que possible à ces travaux préparatoires et a organisé, compte tenu en particulier de la Résolution 72 (Rév.CMR-07) un [troisième Atelier interrégional de l'UIT sur les travaux préparatoires](http://www.itu.int/en/ITU-R/conferences/wrc/2015/irwsp/2015/Pages/default.aspx) en vue de la CMR-15 (1er-3 septembre 2015).

### 3.2.2 Résultats de la CMR-15

En application de la Résolution 807 de la CMR-12 (Genève, 2012), et conformément à la Résolution 1343 du Conseil, la Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (CMR-15) s'est tenue à Genève du 2 au 27 novembre 2015.

Un total de 3 275 participants représentant 162 Etats Membres et 130 organisations ayant le statut d'observateur ont participé à la CMR-15.

Au cours de la première séance plénière, M. Festus Yusufu Narai Daudu (Nigéria) a été élu Président de la CMR-15. Les six Président suivants ont été élus:

|  |  |
| --- | --- |
| M. A. Jamieson (Nouvelle‑Zélande) M. Y. Al-Bulushi (Oman) M. D. Obam (Kenya) | Mme D. Tomimura (Brésil) M. A. Kühn (Allemagne) M. N. Nikiforov (Fédération de Russie) |

Les commissions suivantes ont été créées (voir également la structure de la CMR-15 dans le Document 20 de la CMR-15):

|  |  |
| --- | --- |
| Commission 1 (Direction) | (composée du Président et des Vice‑Présidents de la Conférence et des Présidents et Vice‑Présidents des Commissions) |
| Commission 2 (Pouvoirs) | **Président**: M. N. Meaney (Australie)  **Vice-Présidents**: M. M. Omer (Soudan); M. H. Kanor (Ghana); M. H. Bude (Uruguay); M. G. Osinga (Pays-Bas); M. G. Abdullaev (Azerbaïdjan) |
| Commission 3 (Contrôle budgétaire) | **Président**: M. A. Kadirov (Ouzbékistan)  **Vice-Présidents**: Mme H. Seong (Corée (Rép. de)); M. A. Nwaulune (Nigéria); M. M. Soliman (Egypte); M. G. Malcolm (Jamaïque); M. A. Jonsson (Suède) |
| Commission 4 (Points spécifiques de l'ordre du jour) | **Président**: M. M. Fenton (Royaume-Uni)  **Vice-Présidents**: M. F. Xie (Chine); M. A. Belkhadir (Maroc); M. W. Sayed (Egypte); Mme C. Beaumier (Canada); M. V. Poskakukhin (Fédération de Russie) |
| Commission 5 (Points spécifiques de l'ordre du jour) | **Président**: M. K. Al Awadhi (Emirats arabes unis)  **Vice-Présidents**: M. P.N. Phuong (Viet Nam); M. M. Abdelhafiz (Soudan); M. J. Levi (Argentine); M. E. Fournier (France); M. T. Kim (Kazakhstan) |
| Commission 6 (Points spécifiques de l'ordre du jour) | **Présidente**: Mme A. Allison (Etats-Unis d'Amérique)  **Vice-Présidents**: Mme K. Kim (Corée (Rép. de)); M. M. Al-Badi (Oman); M. K. Niane (Sénégal); M. A. Calinciuc (Roumanie); M. D. Korzun (Bélarus) |
| Commission 7 (Rédaction) | **Président**: M. C. Rissone (France)  **Vice-Présidents**: M. M. Abdulrahman (Liban); Mme M. Donde (Royaume‑Uni); M. J.G.Orea Sanchez (Espagne); M. G. Cai (Chine); M. A. Zhivov (Fédération de Russie) |

La CMR-15 s'est tenue sans document papier. Afin de faciliter le traitement des 1 008 documents soumis à la conférence, qui contenaient 6 047 propositions, le système de gestion des propositions a encore été perfectionné avant la CMR-15, après avoir été utilisé avec succès pendant la PP-14 et des conférences précédentes de l'UIT.

L'interface pour les propositions présentées à la Conférence (CPI) a encore été améliorée, afin d'aider les Etats Membres à élaborer et à soumettre leurs propositions pour les travaux de la conférence. Ce système a été largement utilisé par les membres pendant la période ayant précédé la CMR-15.

D'autres outils électroniques ont été utilisés pendant la conférence, à savoir: site SharePoint de la CMR-15, application mobile pour le CMR-15, outil de navigation pour le Règlement des radiocommunications et application de synchronisation des documents.

Conformément à la décision de la PP-14, toutes les contributions étaient librement accessibles au public avant le début de la conférence, aucun Etat Membre n'ayant estimé que leur divulgation risquait de causer à des intérêts publics ou privés légitimes un préjudice que ne sauraient justifier les avantages de l'accessibilité. Les Actes finals provisoires de la CMR-15 sont également accessibles au public, étant donné qu'ils sont considérés comme les principaux résultats de la conférence.

Les séances plénières, ainsi que les séances des commissions et des groupes de travail, ont été retransmises en direct sur le web et sous-titrées à l'intention des utilisateurs du système TIES pendant la conférence; les fichiers (archives) correspondants peuvent être consultés par les utilisateurs du système TIES sur le site web de la CMR-15.

Des informations complètes sur la CMR-15, y compris les Actes finals provisoires et tous les documents, photos et vidéos sont disponibles à l'adresse: [http://www.itu.int/en/ITU-R/conferences/wrc/2015](http://www.itu.int/fr/ITU-R/conferences/wrc/2015/Pages/default.aspx).

### 3.2.3 Incidences financières des décisions de la CMR-15

La CMR-15 a modifié des Résolutions existantes et adopté de nouvelles Résolutions ayant des incidences financières pour l'Union sur le plan des dépenses additionnelles. Ces Résolutions sont les suivantes:

• **Résolution 907 (Rév.CMR-15)**: Utilisation de moyens modernes de communication électroniques pour la correspondance administrative concernant la publication anticipée, la coordination et la notification des réseaux à satellite, y compris celle concernant les Appendices 30, 30A et 30B, les stations terriennes et les stations de radioastronomie.

• **Résolution 908 (Rév.CMR-15)**: Soumission et publication par voie électronique des fiches de notifications des réseaux à satellite.

• **Résolution 238 (CMR-15)**: Etudes sur les questions liées aux fréquences en vue de l'identification des bandes de fréquences pour les IMT, y compris des attributions additionnelles possibles à titre primaire au service mobile dans une ou plusieurs parties de la gamme de fréquences comprise entre 24, 25 et 86 GHz pour le développement futur des IMT à l'horizon 2020 et au-delà.

On trouvera dans le tableau ci-dessous le récapitulatif de ces décisions et leurs incidences financières respectives:

|  |  |
| --- | --- |
| Résolution | Montant (CHF) |
| Utilisation de moyens modernes de communication électroniques pour la correspondance administrative concernant la publication anticipée, la coordination et la notification des réseaux à satellite, y compris ceux relevant des Appendices 30, 30A et 30B, des stations terriennes et des stations de radioastronomie. **Résolution 907 (Rév.CMR‑15)** | 350 000 |
| Soumission et publication par voie électronique des fiches de notification des réseaux à satellite. **Résolution 908 (Rév.CMR‑15)** | 200 000 |
| Etudes sur les questions liées aux fréquences en vue de l'identification des bandes de fréquences pour les IMT, y compris des attributions additionnelles possibles à titre primaire au service mobile dans une ou plusieurs parties de la gamme de fréquences comprise entre 24,25 et 86 GHz pour le développement futur des IMT à l'horizon 2020 et au-delà. **Résolution 238 (CMR‑15)** (anciennement Rés. COM6/20) | 280 000 |
| **Total** | **830 000** |

Compte tenu de l'analyse ci-dessus des incidences financières résultant des diverses décisions et Résolutions, le montant total est estimé à 830 000 CHF. La mise en oeuvre de ces activités sera, dans un premier temps, couverte par des économies réalisées dans le cadre du budget alloué. Toutefois, si le Bureau n'est pas en mesure d'assurer le financement de ces activités dans les limites des crédits actuels, d'autres sources de financement pourront être envisagées.

### 3.2.4 Conception de logiciels en application des décisions de la CMR‑15

Le BR poursuit ses activités liées à la conception et à l'utilisation de logiciels en application des décisions de la CMR-15. On trouvera dans le tableau ci-dessous un résumé des principales tâches à l'étude.

Activités liées à la conception de logiciels en application des décisions de la CMR-15

|  |
| --- |
| Résolution 907 (Rév.CMR-15): Utilisation de moyens modernes de communication électroniques pour la correspondance administrative  Situation: phase de conception (en collaboration avec le Département des services informatiques pour les aspects relatifs à l'infrastructure de sécurité). |
| Résolution 908 (Rév.CMR-15): Soumission et publication par voie électronique des fiches de notifications des réseaux à satellite.  Situation: l'application SpaceWISC est en service depuis le 1er mars 2015 et a été utilisée pour soumettre et publier plus de 1 600 fiches API. La CMR-15 a décidé d'élargir le champ d'application de la Résolution 908 et de modifier également la manière dont les renseignements API sont produits et publiés. En conséquence, le BR modifie actuellement la conception de l'application SpaceWISC pour répondre aux nouveaux besoins. Le système devrait être mis en oeuvre en 2017. |
| Mise en oeuvre des décisions de la CMR-15 se rapportant aux réseaux à satellite: la mise en oeuvre s'effectue en deux étapes:  Etape 1: Mise en oeuvre des décisions qui sont entrées en vigueur à la fin de la CMR-15 et des Règles de procédure connexes. Date de mise en oeuvre: 1er avril 2016  Etape 2: Mise en oeuvre des autres décisions de la CMR-15, qui entreront en vigueur le 1er janvier 2017.  Date de mise en oeuvre: 1er janvier 2017. |
| Examen et mise à jour du logiciel de validation et des tableaux de référence concernant les services de Terre, par suite des modifications apportées aux situations relatives aux attributions et de l'instauration de conditions additionnelles, par exemple dans la Résolution 205.  Date de mise en oeuvre: 1er janvier 2017. |
| Examen et mise à jour des modules du logiciel d'examen et des tableaux associés ainsi que des tableaux de référence, par suite des modifications apportées aux situations relatives aux attributions, principalement dans les bandes de fréquences utilisées en partage entre les services spatiaux et les services de Terre.  Date de mise en oeuvre: 1er janvier 2017. |
| Harmonisation de la partie du Fichier de référence international des fréquences relative aux services de Terre avec la base de données de l'OACI: le Bureau continue d'élaborer les outils logiciels appropriés qui permettront aux administrations d'harmoniser leurs données figurant dans le Fichier de référence international des fréquences avec les données correspondantes figurant dans la base de données de l'OACI. A cette fin, des logiciels de comparaison et des prototypes de création de fiches de notification ont été mis au point, afin de permettre aux administrations de déterminer la nécessité de mettre à jour le Fichier de référence et de créer automatiquement les fiches de notification électroniques devant être notifiées au BR. Ce travail en est encore au stade des essais et l'interaction avec l'OACI se poursuit. Les progrès dépendront en grande partie de la mise à disposition de la base de données de l'OACI sur le web, qui est actuellement en cours d'élaboration. |

### 3.2.5 Autres mesures prises en application des décisions de la CMR-15

Ainsi qu'il en était chargé par la conférence, le Bureau a rassemblé toutes les décisions de la CMR‑15 qui ne figurent pas dans les Actes finals, mais sont consignées dans les procès-verbaux des séances plénières de la CMR-15, et les a publiées dans la Lettre circulaire **CR/389** (29 janvier 2015).

En outre, le Bureau soumettra au RRB, à sa réunion de mai 2016, des documents contenant une liste des Règles de procédure actuelles qu'il faudra peut-être revoir suite aux décisions de la CMR-15, ainsi qu'une liste préliminaire des dispositions et des décisions de la plénière adoptées par la CMR‑15, qui devront peut-être être examinées par le Comité et qui nécessiteront peut-être l'élaboration de nouvelles Règles de procédure.

Une fois qu'il aura achevé l'examen des Actes finals provisoire de la CMR-15, le Bureau se propose d'informer les administrations, dans des Lettres circulaires, des mesures prises pour mettre en oeuvre les dispositions nouvelles ou révisées du Règlement des radiocommunications.

# 4 Activités des commissions d'études

Cette question fait l'objet de l'Addendum 1 au présent document.

# 5 Travaux préparatoires en vue de la CMR-19

L'ordre du jour de la CMR-19, tel qu'il figure dans la Résolution 809 (CMR-15) [COM6/16], sera examiné par le Conseil à sa session de 2016. Celui‑ci sera invité à adopter une Résolution contenant cet ordre du jour et à arrêter le lieu et les dates exactes de la CMR-19 et de l'AR-19.

La première session de la Réunion de préparation à la Conférence en vue de la CMR-19 (RPC19-1), s'est tenue à Genève du 30 novembre au 1er décembre 2015, en vue d'organiser et de coordonner les études préparatoires en vue de la CMR-19, sur la base de l'ordre du jour de la CMR-19 élaboré lors de la CMR-15 et compte tenu des Résolutions pertinentes de la CMR-15 invitant l'UIT-R à procéder d'urgence à des études et à effectuer d'autres études qui seront présentées dans le rapport du Directeur à la CMR-15.

La Lettre circulaire [CA/226](http://www.itu.int/md/R00-CA-CIR-0226/en) en date du 23 décembre 2015 présente les résultats de la RPC19-1 et indique en particulier les groupes responsables et les groupes concernés de l'UIT-R pour chacun des points de l'ordre du jour de la CMR-19 ainsi que les sujets d'étude identifiés, y compris la décision de la RPC19-1 d'inviter la Commission d'études 5 à créer un Groupe d'action (GA 5/1) en tant que groupe responsable du point 1.13 de l'ordre du jour de la CMR-19, dont le mandat a été approuvé. Il a été demandé à tous les groupes responsables de se conformer aux lignes directrices applicables à l'élaboration des projets de texte de la RPC, telles qu'elles figurent dans l'Annexe 2 de la Résolution UIT-R 2-7.

La Lettre circulaire [CA/226](http://www.itu.int/md/R00-CA-CIR-0226/en) et le Corrigendum 1 donnent également des renseignements sur la structure et les grandes lignes du projet de Rapport de la RPC à la CMR-19, qui comprend six chapitres, ainsi que sur les six Rapporteurs désignés pour ces chapitres qui seront chargés d'aider le Président à gérer le flux des contributions et l'élaboration des projets de texte de la RPC.

# 6 Planification opérationnelle

Ainsi que le GCR en a été informé à sa 22ème réunion, suite à l'approbation du Plan stratégique de l'Union pour la période 2016-2019 par la PP-14, le Plan opérationnel de l'UIT-R a été structuré sur la base de la méthode de gestion axée sur les résultats (GAR), afin d'assurer une parfaite coordination avec le budget et les autres outils financiers de l'Union. Le Plan opérationnel de l'UIT‑R pour la période 2016-2019 a été approuvé par le Conseil à sa session de 2015 (<http://www.itu.int/oth/R0B05000019/fr>).

Le projet de Plan opérationnel de l'UIT-R pour la période 2017-2020 est reproduit dans l'Addendum 2 au présent document, pour examen et commentaires par le GCR.

# 7 Système d'information du BR

A sa 19ème réunion (2012), le GCR avait invité le Directeur à mettre en oeuvre les mesures recommandées dans les délais proposés, comme indiqué dans la feuille de route approuvée, qui prévoit les phases suivantes: Phase 1 (Mise en oeuvre des décisions de la CMR-12) jusqu'au 31 décembre 2012, Phase 2 (Réécriture de certains logiciels existants) jusqu'au 31 décembre 2015 et Phase 3 (Création d'une équipe de projet chargée de mettre en place un cadre commun, un système de sécurité et une base de données centralisée sur les services spatiaux) du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. Le GCR a encouragé les Etats Membres et les Membres de Secteur à soumettre leurs observations concernant la Phase 3.

Le rapport d'activité sur cette question fait l'objet de l'Annexe 1 du présent document. D'autres activités en cours sont présentées dans les lignes qui suivent.

## 7.1 Mise en oeuvre de la Résolution 186 (Busan, 2014)

Le BR élabore actuellement le Système de notification et de résolution des brouillages causés par les systèmes à satellites (SIRRS), en application de la Résolution 186 (Busan, 2014), pour tenir à jour une base de données sur les cas de brouillages préjudiciables signalés conformément aux dispositions pertinentes du Règlement des radiocommunications, après consultation des Etats Membres. Le système SIRRS comprendra un portail web sécurisé pour la soumission et la consultation des rapports sur des brouillages. Il devrait être mis en service en juillet 2016.

## 7.2 Logiciel de validation des valeurs d'epfd

Afin d'examiner la conformité aux limites de puissance surfacique équivalente (epfd) indiquées dans l'Article 22 du Règlement des radiocommunications, le Bureau a passé contrat en 2015 avec deux sociétés de service informatique, qui ont été chargées de procéder à l'élaboration des outils logiciels de validation des valeurs d'epfd pour l'analyse des systèmes non OSG du service fixe par satellite (SFS), conformément aux spécifications logicielles indiquées dans la Recommandation UIT-R S.1503-2.

Ces deux sociétés ont remis au Bureau, à la mi-février 2016, des versions d'essai du logiciel. Les deux logiciels font actuellement l'objet de tests approfondis pour les cas établis en 2000 (Skybridge et Boeing) ainsi que pour de nouveaux cas utilisant des orbites différentes (USCSID-P, CANPOL-2, O3B). Le Bureau procédera également à des tests supplémentaires pour un certain nombre de nouvelles constellations soumises fin 2014 (L5, MCSAT-2 LEO…). Etant donné que l'exécution de tous les tests d'examen et de validation prend beaucoup de temps, le Bureau espère être en mesure de communiquer les résultats à temps pour la prochaine réunion du Groupe de travail 4A, qui doit se tenir en avril 2016.

## 7.3 Autres faits nouveaux

### 7.3.1 Poursuite de l'élaboration du dispositif de recherche de documents dans la base de données de l'UIT-R

On trouvera des renseignements détaillés sur ce projet au § 8.1.5.2.

### 7.3.2 Droits de propriété intellectuelle (DPI)

Dans le cadre d'un projet commun mené avec le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) et le Département des services informatiques, le Bureau a poursuivi ses travaux en vue de procéder à l'harmonisation nécessaire des bases de données en matière de brevets de l'UIT-R et de l'UIT-T. Cette activité est toujours en cours (voir le lien [www.itu.int/ipr](http://www.itu.int/ipr)).

### 7.3.3 Mise au point de vues de données SharePoint

Les vues de données SharePoint sont des modules qui peuvent être intégrés sur des pages web pour pouvoir afficher des contenus dynamiques, c'est-à-dire des données provenant de (et gérées dans des) bases de données, des listes SharePoint et des flux XML/RSS. Le BR perfectionne et améliore en permanence ces vues de données, qui permettent d'afficher des contenus dynamiques nouveaux et actualisés sur les différentes pages web de l'UIT-R.

# 8 Sensibilisation des membres

Au nombre des activités d'ouverture sur l'extérieur figurent les informations et l'assistance fournies aux membres, la publication des produits de l'UIT-R et leur diffusion, l'organisation de séminaires et d'ateliers et la participation à ces manifestations et l'élaboration et la tenue à jour d'outils de communication et de promotion. L'objectif de ces activités est de faire en sorte que les produits résultant des activités menées par le Secteur de l'UIT-R (dispositions réglementaires, recommandations, rapports et manuels) soient diffusés dans le monde entier et soient mieux connus par les membres de l'UIT et les parties prenantes dans le domaine du spectre et servent de base à la formulation de politiques générales et de décisions en matière de gestion du spectre ainsi qu'à l'utilisation des radiocommunications en général. Pour mener à bien ces activités, le BR assure une collaboration étroite avec les autres Bureaux et Secteurs, les bureaux régionaux et les bureaux de zone de l'UIT et les organisations internationales ou les autorités nationales concernées.

## 8.1 Publications

### 8.1.1 Publications réglementaires

Pendant la période 2012-2015, les publications réglementaires ont été élaborées selon les modalités habituelles, comme prévu dans le Plan opérationnel, à savoir:

– l'édition du Règlement des radiocommunications tenant compte des modifications arrêtées par la CMR-12 a été publiée au quatrième trimestre de 2012 dans toutes les langues de l'UIT;

– la version complète des Règles de procédure tenant compte des décisions de la CMR-12 a été publiée au quatrième trimestre de 2012. Depuis lors, sept mises à jour ont été publiées compte tenu des modifications décidées par le RRB. Les Règles de procédure et leurs mises à jour sont publiées dans toutes les langues de l'UIT.

Le Tableau 8.1.1-1 récapitule les activités du Bureau relatives à d'autres publications statutaires résultant de l'application du Règlement des radiocommunications pendant la période 2012-2015.

TableAU 8.1.1-1

Récapitulatif concernant les publications résultant de l'application   
du Règlement des radiocommunications

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
| BR IFIC | 25 numéros  (sur DVD-ROM) | 25 numéros (sur DVD-ROM) | 25 numéros  (sur DVD-ROM) | 25 numéros  (sur DVD-ROM) |
| Horaires HFBC | 11 numéros  (sur CD-ROM) | 11 numéros  (sur CD-ROM) | 11 numéros  (sur CD-ROM) | 11 numéros  (sur CD-ROM) |
| LIF (services de Terre) | 25 numéros (incorporés dans chaque BR IFIC) | 25 numéros (incorporés dans chaque BR IFIC) | 25 numéros (incorporés dans chaque BR IFIC) | 25 numéros (incorporés dans chaque BR IFIC) |
| Plans pour les services de Terre | 25 numéros (incorporés dans chaque BR IFIC) | 25 numéros (incorporés dans chaque BR IFIC) | 25 numéros (incorporés dans chaque BR IFIC) | 25 numéros (incorporés dans chaque BR IFIC) |
| Préface à la LIF | 25 numéros (incorporés dans chaque BR IFIC) | 25 numéros (incorporés dans chaque BR IFIC) | 25 numéros (incorporés dans chaque BR IFIC) | 25 numéros (incorporés dans chaque BR IFIC) |

### 8.1.2 Publications de service

#### 8.1.2.1 Rappel et observations générales

Le Bureau élabore et publie diverses publications de service, comme indiqué dans l'Article 20 du Règlement des radiocommunications (RR).

Etant donné l'importance que revêtent les renseignements relatifs à l'exploitation qui figurent dans les publications de service relatives au service maritime, particulièrement en ce qui concerne la sécurité, les administrations sont tenues de communiquer les modifications nécessaires, conformément aux dispositions du numéro 20.16 du RR. Néanmoins, il convient de noter que les préoccupations exprimées lors de la CMR-12 quant au fait que les administrations ne fournissent pas toujours des renseignements actualisés au BR sont toujours d'actualité.

En outre, les renseignements qui figurent dans les publications de service relatives au service maritime, en particulier dans la Nomenclature des stations de navire et des identités du service mobile maritime assignées (Liste V), sont également utilisés pour d'autres procédures administratives (par exemple les conditions à remplir pour obtenir des chiffres MID supplémentaires).

#### 8.1.2.2 Nomenclature des stations côtières et des stations effectuant des services spéciaux (Liste IV)

Deux éditions de la Liste IV ont été établies pendant la période couverte par le présent rapport. Cette Liste est composée d'une brochure papier, qui contient la Préface et les tableaux de référence, ainsi que d'un CD-ROM (en format PDF) comprenant les informations communiquées au BR sur les stations côtières, les stations de pilotage, les stations portuaires, les stations de contrôle du trafic maritime (VTS), etc.

Les renseignements relatifs à cette Liste sont également mis à disposition via le système d'information en ligne MARS (Système d'accès et de consultation de la base de données du service mobile maritime) de l'UIT.

La page web du système MARS de l'UIT a été améliorée, afin de permettre aux administrations de télécharger les fichiers contenant toutes leurs stations côtières notifiées à l'UIT et de rechercher et de consulter des informations concernant une ou plusieurs stations côtières à partir d'une ou de plusieurs bandes de fréquences.

Une nouvelle fonctionnalité permet désormais de télécharger, par l'intermédiaire du système MARS de l'UIT, une compilation de toutes les modifications notifiées à l'UIT. Le Bureau continue de publier, tous les six mois, cette compilation.

#### 8.1.2.3 Nomenclature des stations de navire et des identités du service mobile maritime assignées (Liste V)

Quatre éditions de la Liste V ont été établies pendant la période couverte par le présent rapport. Cette Liste est composée d'une brochure papier, qui contient la Préface et les tableaux de référence, ainsi que d'un CD-ROM (format PDF et base de données MS Access) comprenant les informations communiquées au BR en ce qui concerne les stations de navire, les stations côtières et les aéronefs de recherche et de sauvetage (SAR) auxquels une identité MMSI a été assignée, etc.

Les renseignements relatifs à cette Liste sont également mis à disposition quotidiennement via le système d'information en ligne MARS (Système d'accès et de consultation de la base de données du service mobile maritime) de l'UIT.

La nouvelle fonctionnalité permettant de télécharger, par l'intermédiaire du système MARS de l'UIT, une compilation de toutes les modifications notifiées à l'UIT, continue d'être mise à disposition tous les trois mois.

#### 8.1.2.4 Nomenclature des stations de contrôle international des émissions (Liste VIII)

Le GT 1C, à sa réunion de juin 2012, a décidé de procéder à la mise à jour de la Liste VIII en la présentant dans un nouveau format. En conséquence, le BR a établi la Lettre circulaire CR/348, publiée le 10 mai 2013, relative à l'édition de 2013 de cette Liste. Les administrations ont été invitées à passer en revue leurs données et à communiquer les modifications correspondantes. La Liste (édition de 2013) a été publiée en décembre 2013.

#### 8.1.2.5 Liste des publications de service publiées

Les différentes publications élaborées et distribuées pendant la période 2012-2015 sont récapitulées dans le Tableau 8.1.2.5-1 ci-dessous:

Tableau 8.1.2.5-1

Récapitulatif concernant les publications de service diffusées   
pendant la période 2012-2015

|  | **2012** | **2013** | **2014** | **2015** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Liste IV (Nomenclature des stations côtières et des stations effectuant des services spéciaux) | – | Edition de 2013 (Novembre) | – | Edition de 2015 (Novembre) |
| Liste V (Nomenclature des stations de navire et des identités du service mobile maritime assignées) | Edition de 2012 (Mars) | Edition de 2013 (Mars) | Edition de 2014 (Mars) | Edition de 2015 (Mars) |
| Liste VIII (Nomenclature des stations de contrôle international des émissions) | – | Edition de 2013 (Décembre) | – | – |
| Manuel sur le service maritime |  | Edition de 2013 (Octobre) |  |  |

### 8.1.3 Publications des commissions d'études et autres publications

Depuis la CMR-12, les publications des commissions d'études de l'UIT-R et les autres publications ont été élaborées selon les modalités habituelles, comme prévu dans le Plan opérationnel, à savoir:

– Recommandations UIT-R: 355 Recommandations ont été publiées (postées) sur le site web de l'UIT en anglais (E). Toutes les Recommandations publiées entre 2005 et 2013 existent dans les six langues de l'UIT (A/C/E/F/R/S) et la traduction dans les cinq autres langues est en cours pour les Recommandations publiées depuis 2014.

– Rapports UIT-R: 202 rapports ont été publiés (postés) sur le site web de l'UIT (E).

– Manuels de l'UIT-R (publiés; il s'agit par défaut de la version anglaise, sauf indication contraire):

– Changements climatiques, édition de 2012.

– Manuel sur les méthodes de prévision de la propagation pour les évaluations des brouillages et les études de partage, édition de 2012.

– Gestion nationale du spectre. Edition de 2015 (initialement en anglais, autres langues en cours d'élaboration).

– Application des techniques informatiques à la gestion du spectre radioélectrique (CAT) – Edition de 2015 (initialement en anglais, autres langues en cours d'élaboration)

– Manuel sur le contrôle du spectre (A/C/F/R/S).

– Manuel à l'usage des services mobile maritime et mobile maritime par satellite.

– Manuel DTTB (Radiodiffusion télévisuelle numérique par voie hertzienne de Terre en ondes métriques et décimétriques), Révision 1.02.

– Manuel sur la radioastronomie, édition de 2013.

– Radiométéorologie.

– Service d'amateur et service d'amateur par satellite, édition de 2014.

– Propagation de l'onde de sol, édition de 2014.

– Manuel sur le service d'amateur et le service d'amateur par satellite (A/C/F/R/S).

– Communications dans le service de recherche spatiale (édition de 2014).

– Radiométéorologie (R).

– Transfert et diffusion par satellite des signaux horaires et de fréquence (A/C/F/R/S).

– Propagation de l'onde de sol (A/S/F/R).

– Autres publications: (A/C/E/F/R/S):

– Livre des Résolutions UIT-R 2012.

– Actes finals provisoires de la CMR-12.

– Actes finals de la CMR-12.

– Règles de procédures, édition de 2012.

– Règles de procédures de l'UIT-R 2012, Mise à jour 1.

– Règles de procédures de l'UIT-R 2012, Mise à jour 2.

– Règles de procédures de l'UIT-R 2012, Mise à jour 3.

– Règles de procédures de l'UIT-R 2012, Mise à jour 4.

– Règles de procédures de l'UIT-R 2012, Mise à jour 5.

– Règles de procédures de l'UIT-R 2012, Mise à jour 6.

– Règles de procédures de l'UIT-R 2012, Mise à jour 7.

– Radiocommunications de l'UIT-R: Engagée à connecter le monde.

– Recommandations et Rapports sur CD-ROM et DVD-ROM (sept exemplaires) correspondant à cette période (janvier 2012‑mars 2015).

### 8.1.4 Téléchargement des publications de l'UIT-R

#### 8.1.4.1 Règlement des radiocommunications et Règles de procédure

En ce qui concerne ces documents réglementaires, on trouvera dans le Tableau 8.1.4.1-1 une comparaison entre les ventes de l'édition de 2008 du RR (publiée en septembre 2008) et de l'édition de 2012 du RR (publiée en décembre 2012), au 31 décembre 2015. Il ressort de cette comparaison que la politique d'accès gratuit en ligne n'a eu aucune incidence sur le niveau des ventes. Les ventes du RR-12 ont dépassé celles du RR-08 (supérieures de 29%). Le nombre important de téléchargements gratuits (supérieur d'environ 37% aux versions payantes) illustre les effets positifs de cette politique. De plus, les téléchargements ont été effectués par 182 pays, représentant 94% des membres de l'UIT.

TableAU 8.1.4.1-1

Comparaison entre le nombre de livraisons du Règlement des   
radiocommunications et des Règles de procédure depuis 2008

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Nombre d'exemplaires vendus** | **Téléchargement gratuit** |
| *RR-08 (livraisons sur 51 mois)* | 15 178 | 973 |
| *RR-12 (livraisons sur 36 mois)* | 19 593 | 26 799 |
| *Règles de procédure 2012**(depuis la décision du Conseil à sa session de 2014)* | 25 | 2 011 |

#### 8.1.4.2 Recommandations UIT-R

Grâce à la politique d'accès en ligne gratuit, les Recommandations UIT-R ont été diffusées dans le monde entier et sont devenues une référence universelle qui touche tous les publics, quelle que soit leur situation économique. Au cours d'une période de 36 mois (janvier 2013 à décembre 2015), près de 10 millions de téléchargements de Recommandations UIT-R (depuis le site web de l'UIT) ont été enregistrés. Le Tableau 8.1.4.2-1 illustre la répartition de ces téléchargements par année et par série. On recense actuellement 1 155 Recommandations de l'UIT-R en vigueur, de sorte que le nombre moyen de téléchargements est d'environ 9 300 par Recommandation.

TABLEAU 6.1.4.2-1

Répartition des Recommandations UIT-R

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **SÉRIE** | **2013** | **2014** | **2015** | **Total** | **%** |
| **P** | 1 474 978 | 1 355 667 | 997 851 | **3 828 496** | **35,7%** |
| **BT** | 678 265 | 594 916 | 432 080 | **1 705 261** | **15,9%** |
| **M** | 619 938 | 544 416 | 458 858 | **1 623 212** | **15,1%** |
| **SM** | 384 600 | 336 767 | 309 149 | **1 030 516** | **9,6%** |
| **BS** | 323 804 | 315 991 | 230 649 | **870 444** | **8,1%** |
| **F** | 270 692 | 254 728 | 222 474 | **747 894** | **7,0%** |
| **S** | 171 095 | 124 307 | 108 522 | **403 924** | **3,8%** |
| **BO** | 39 365 | 25 336 | 29 521 | **94 222** | **0,9%** |
| **SA** | 29 350 | 29 885 | 32 827 | **92 062** | **0,9%** |
| **RS** | 28 490 | 22 725 | 32 220 | **83 435** | **0,8%** |
| **V** | 29 038 | 25 437 | 19 552 | **74 027** | **0,7%** |
| **TF** | 19 708 | 15 209 | 20 242 | **55 159** | **0,5%** |
| **SF** | 19 738 | 15 383 | 20 007 | **55 128** | **0,5%** |
| **BR** | 12 627 | 9 239 | 12 321 | **34 187** | **0,3%** |
| **RA** | 9 283 | 7 879 | 10 083 | **27 245** | **0,3%** |
| **SNG** | 4 809 | 2 929 | 3 930 | **11 668** | **0,1%** |
|  |  |  |  |  |  |
| **TOTAL** | **4 115 780** | **3 680 814** | **2 940 286** | **10 736 880** | **100,00%** |
| **% par an** | **38,3%** | **34,3%** | **27,4%** | **100,0%** |  |

#### 8.1.4.3 Rapports UIT-R

Comme pour les Recommandations UIT-R, les Rapports UIT-R ont été diffusés dans le monde entier et sont devenus une référence universelle qui touche tous les publics, quelle que soit leur situation économique. Au cours d'une période de 36 mois (janvier 2013 à décembre 2015), près de 4,5 millions de téléchargements de Rapports UIT-R (depuis le site web de l'UIT) ont été enregistrés. Le Tableau 8.1.4.3-1 illustre la répartition de ces téléchargements par année et par série. On recense aujourd'hui 410 Rapports UIT-R en vigueur et le nombre moyen de téléchargements s'établit à près de 8 000 par rapport.

TABLEAU 8.1.4.3-1

Répartition des Rapports UIT-R

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **SÉRIE** | **2013** | **2014** | **2015** | **TOTAL** | **%** |
| **M** | 395 360 | 515 745 | 636 116 | **1 547 221** | **33,2%** |
| **BT** | 363 675 | 342 768 | 330 089 | **1 036 532** | **22,3%** |
| **SM** | 224 747 | 293 305 | 320 550 | **838 602** | **18,0%** |
| **BS** | 106 279 | 156 835 | 166 269 | **429 383** | **9,2%** |
| **BO** | 78 401 | 104 646 | 128 055 | **311 102** | **6,7%** |
| **P** | 57 317 | 79 659 | 93 578 | **230 554** | **5,0%** |
| **S** | 27 643 | 29 009 | 38 545 | **95 197** | **2,0%** |
| **F** | 17 971 | 21 030 | 31 778 | **70 779** | **1,5%** |
| **RS** | 12 049 | 12 476 | 22 542 | **47 067** | **1,0%** |
| **RA** | 8 542 | 6 575 | 8 791 | **23 908** | **0,5%** |
| **SA** | 4 190 | 7 690 | 11 291 | **23 171** | **0,5%** |
| **SF** | 490 | 533 | 695 | **1 718** | **0,0%** |
| **BR** | 132 | 103 | 178 | **413** | **0,0%** |
|  |  |  |  |  |  |
| **TOTAL** | **1 296 796** | **1 570 374** | **1 788 477** | **4 655 647** | **100,00%** |
| **% par an** | **27,9%** | **33,7%** | **38,4%** | **100,0%** |  |

#### 8.1.4.4 Manuels sur la gestion du spectre des fréquences radioélectriques

Depuis la décision prise par le Conseil à sa session de 2013, le nombre de téléchargements continue d'augmenter, ainsi qu'il ressort du Tableau 8.1.4.4-1.

TABLEAU 8.1.4.4-1

Répartition des Manuels de l'UIT-R sur la gestion du spectre des fréquences   
radioélectriques et le contrôle du spectre

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Manuel | Nombre d'exemplaires vendus entre 2005 et le 2ème trimestre de 2013[[2]](#footnote-2) | Nombre d'exemplaires vendus entre le 3ème trimestre de 2013 et le 4ème trimestre de 2015[[3]](#footnote-3) | Nombre de téléchar- gements |
| Gestion nationale du spectre  (éditions de 2005 et de 2015) | 488 | 55 | 2 009 |
| Application des techniques informatiques à la gestion du spectre radioélectrique (CAT) (éditions de 2005 et de 2015) | 257 | 18 | 1 130 |
| Contrôle du spectre radioélectrique  (édition de 2011) | 139 | 106 | 5 108 |
| **Total général** | **884** | **179** | **8 247** |

Ces chiffres illustrent les effets très positifs de la décision relative à la diffusion des Manuels de l'UIT-R:

– En l'espace de deux ans et demi (juin 2013-décembre 2015), le nombre de téléchargements a été près de dix fois supérieur au nombre de Manuels vendus sur huit ans et demi.

– Depuis l'adoption de la décision relative à la politique d'accès en ligne gratuit, les téléchargements représentent près de 98% du nombre total de livraisons.

– Ces téléchargements sont effectués par l'ensemble des 193 Etats Membres.

### 8.1.5 Outils de navigation et d'analyse pour les publications électroniques de l'UIT-R

#### 8.1.5.1 Outils concernant le Règlement des radiocommunications

Le Bureau met actuellement au point les outils logiciels suivants pour faciliter l'utilisation et l'examen du Règlement des radiocommunications:

a) Version d'essai de **l'outil de navigation pour le Règlement des radiocommunications**, qui a été mise à disposition gratuitement (<http://www.itu.int/pub/R-REG-RRX>) avant la CMR-15. Les améliorations pertinentes ont été apportées en fonction des commentaires reçus. Cet outil devrait être accessible sur abonnement et pouvoir être téléchargé au premier trimestre de 2016.

b) Outil logiciel permettant d'effectuer des **recherches et une analyse détaillées dans le Tableau d'attribution des bandes de fréquences** de l'Article 5 du Règlement des radiocommunications, avec filtrage et reformatage en fonction de la gamme de fréquences, du service, de la catégorie de service, du renvoi, du pays, etc.

La mise au point de cet outil est pratiquement achevée. Il devrait être accessible sur abonnement au troisième trimestre de 2016, une fois que les modifications découlant de la CMR-15 auront été apportées.

#### 8.1.5.2 Dispositif de recherche dans la base de données des documents de l'UIT-R

A sa 19ème réunion, le GCR a invité le Directeur du BR à élaborer une base de données, dans les limites budgétaires existantes, permettant de rechercher des Recommandations UIT-R et de les filtrer par catégorie, par exemple par service(s) de radiocommunication et par bande de fréquences applicable.

En avril 2014, compte tenu de l'importance de la mise en place à bref délai de ce dispositif, ainsi que de l'intérêt qu'il y aurait à étendre cette fonction de recherche aux documents de l'UIT-R tels que les Questions, les rapports, les Manuels et les Résolutions, le Ministère des affaires intérieures et des communications (MIC) du Japon a versé une contribution volontaire de 290 000 USD pour encourager et accélérer la mise au point de cette base de données de recherche, dont le BR est responsable, et de la rendre accessible aux membres de l'UIT, notamment aux pays en développement.

Depuis lors, avec le concours d'experts de l'Administration japonaise et du Département des services informatiques de l'UIT, l'élaboration du dispositif de recherche dans la base de données des documents de l'UIT-R a progressé, parallèlement au processus de migration vers la nouvelle plate‑forme SharePoint en cours à l'UIT.

Les travaux ont consisté:

– à passer en revue tous les documents de l'UIT-R et à extraire les éléments de recherche;

– à utiliser la nouvelle plate-forme Sharepoint de l'UIT;

– à mettre en place une fonction de synchronisation pour la tenue à jour des documents de l'UIT-R et de leurs éléments de recherche;

– à décrire les méthodes de travail définissant les rôles et responsabilités de l'UIT/du BR et des commissions d'études/groupes de travail de l'UIT-R pour la tenue à jour de la base de données;

– à concevoir une application de recherche accessible aux terminaux mobiles.

En collaboration avec le Département des services informatiques de l'UIT, les outils de recherche pour les Recommandations et les Questions UIT-R sont devenus opérationnels en octobre 2015. Un outil de recherche pour les Rapports de l'UIT-R a été mis à disposition dans une version de démonstration en novembre 2015 et des outils de recherche pour les Résolutions ainsi que les Manuels de l'UIT-R devraient être disponibles au deuxième trimestre de 2016.

A l'heure actuelle, ces travaux visent essentiellement à élaborer les méthodes de travail qui définiront les attributions et responsabilités du BR de l'UIT et des CE/GT de l'UIT-R en vue de la tenue à jour de la base de données. Une fois que toutes les fonctionnalités de la base de données et son mécanisme de mise à jour auront été vérifiés, la conception d'une application de recherche accessible sur des terminaux mobiles sera également envisagée.

La base de données est accessible à l'adresse: <https://extranet.itu.int/brdocsearch/>.

Date prévue pour l'achèvement de l'ensemble du projet: fin 2016.

## 8.2 Séminaires et ateliers

### 8.2.1 Séminaires mondiaux des radiocommunications (WRS)

Depuis la CMR-12, les deux Séminaires mondiaux des radiocommunications (WRS) ci-après ont eu lieu à Genève:

– **WRS-12**, du 3 au 7 décembre 2012, en présence de 394 participants de 96 pays;

– **WRS-14**, du 8 au 12 décembre 2014, en présence de 357 participants de 104 pays.

Un service d'interprétation simultanée a été assuré dans les six langues officielles de l'UIT pour les exposés et les discussions. Parallèlement, des ateliers consacrés aux services spatiaux et aux services de Terre ont été organisés pendant trois jours. Les ateliers se sont tenus en groupes distincts, en fonction des langues et des installations disponibles. Le WRS-12 et le WSR-14 ont été des séminaires «sans papier», c'est-à-dire que les documents qui s'y rapportaient ont été postés sur le site web à l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-R/go/seminars>.

Le BR a accordé des bourses complètes pour la participation aux séminaires WRS (seule une bourse par pays remplissant les conditions requises). Soixante-quatre bourses complètes ont été octroyées.

### 8.2.2 Séminaires régionaux des radiocommunications (RRS)

En complément des séminaires mondiaux des radiocommunications qui se tiennent tous les deux ans, le BR organise chaque année, dans le cadre d'une stratégie de sensibilisation sur le plan régional, des séminaires régionaux des radiocommunications (RRS), qui ont lieu dans les différentes régions du monde, en vue de promouvoir le renforcement des capacités humaines en ce qui concerne l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites et, en particulier, l'application des dispositions du Règlement des radiocommunications de l'UIT.

Les séminaires régionaux des radiocommunications comprennent une partie technique, d'une durée de deux jours, et des ateliers d'une durée de deux jours consacrés aux services de Terre et aux services spatiaux, qui peuvent se tenir en parallèle ou en série, en fonction des besoins particuliers de la région. Les séminaires RRS sont complétés par un forum d'une journée axé sur un thème relatif au spectre qui présente un intérêt particulier pour la région.

On trouvera dans le Tableau 8.2.2-1 un récapitulatif des dix séminaires RRS qui se sont tenus depuis la CMR-12. En général, ces séminaires se tiennent à l'invitation du gouvernement, du régulateur ou de l'Autorité chargée de la gestion du spectre du pays considéré, en coopération avec les organisations régionales concernées et les bureaux régionaux ou bureaux de zone de l'UIT. Les séminaires RRS ont été des séminaires «sans papier», c'est-à-dire que les documents qui s'y rapportaient ont été postés sur le site web à l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-R/go/seminars>. Le BR a accordé des bourses partielles pour la participation aux séminaires RRS (une seule bourse par pays remplissant les conditions requises). Plus de 80 bourses partielles ont été octroyées.

Il ressort d'une analyse de la participation aux séminaires WRS et RRS que ces deux types de séminaires se complètent mutuellement:

– **Participation à deux séminaires WRS**: 751 participants de 121 pays (dont 49 n'ont pas participé au séminaire RRS).

– **Participation à dix séminaires RRS**: 824 participants de 115 pays (dont 42 n'ont pas participé au séminaire WRS).

– **Total**: 12 séminaires, 1 575 participants de 165 pays.

TableAU 8.2.2-1

Séminaires régionaux des radiocommunications de l'UIT (2013-2015)

| Date | RRS | Lieu | Organisateur | Coopération | Thèmes du Forum | Langues | Participants/ administrations |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 8-12 juillet 2013 | **RRS-13-Amériques** | Asunción, Paraguay | CONATEL Paraguay | Bureau de l'UIT pour la région Amériques | Le dividende numérique en Amérique latine | **S, E** | **121/9** |
| 16-20 septembre 2013 | **RRS-13-Afrique** | Yaoundé, Cameroun | MINPOSTEL Cameroun | UAT, Bureau de l'UIT pour la région Afrique | L'avenir de la bande des ondes décimétriques dans la région Afrique | **F, E** | **135/33** |
| 28 octobre- 1er novembre 2013 | **RRS-13-Asie-Pacifique** | Nadi, Fidji | Ministère des Communications, Fidji | PITA, Bureau de l'UIT pour la région Asie-Pacifique | L'avenir de la bande C dans la région Asie-Pacifique | **E** | **53/18** |
| 9-13 décembre 2013 | **RRS-13-Etats arabes** | Tunis, Tunisie | ANF-Tunisie | ASMG, Bureau de l'UIT pour la région des Etats arabes | Les futurs systèmes de radiocommunication cognitifs et les espaces blancs de télévision | **A, E** | **49/12** |
| 26-30 mai 2014 | **RRS-14-Asie** | Hanoï, Viet Nam | MIC Viet Nam | APT, Bureau de l'UIT pour la région Asie‑Pacifique | Nouvelles questions de réglementation sur la gestion du spectre | **E** | **94/15** |
| 14-18 juillet 2014 | **RRS-14-Amériques** | Ile de Tobago – Trinité-et-Tobago | Autorité des télécommunications de Trinité-et-Tobago | CTU, Bureau de l'UIT pour la région Amériques | Ordre du jour de la CMR-15: questions régionales  Enregistrement dans la bande C | **E** | **46/19** |
| 2-6 mars 2015 | **RRS-15-Europe orientale et CEI** | Bichkek, République kirghize | Agence nationale des communications de la République kirghize | RCC, Bureau de l'UIT pour la région Europe orientale et CEI | Travaux préparatoires au niveau régional en vue de la CMR-15 | **R** | **56/8** |
| 20-24 avril 2015 | **RRS-15-Afrique** | Niamey, Niger | Autorité de régulation des télécommunications et de la poste, ARTP, Niger | UAT, Bureau de l'UIT pour la région Afrique | Nouveaux concepts relatifs à l'utilisation et au contrôle du spectre: se préparer à la gestion future du spectre dans la région | **F, E** | **100/36** |
| 25-30 mai 2015 | **RRS-15-Asie-Pacifique** | Manille, Philippines | Bureau des technologies de l'information et de la communication du Ministère des sciences et de la technologie (ICTO-DOST) des Philippines | APT, Département des communications, Gouvernement australien, Bureau de l'UIT pour la région Asie-Pacifique | Services spatiaux planifiés: situation actuelle et défis à relever | **E** | **70/20** |
| 27-31 juillet 2015 | **RRS-15-Amériques** | San Salvador,  El Salvador | Superintendencia General de Electricidad y Telecomunicaciones of El Salvador (SIGET) | COMTELCA, Bureau de zone de l'UIT pour l'Amérique centrale | CMR-15: défis et perspectives pour la région  Enregistrement dans la bande C  Réglementation applicable aux dispositifs fonctionnant sans licence | **S** | **TBC** |

### 8.2.3 Cycle de séminaires WRS et RRS prévus pour la période 2016-2019

Pendant la période 2016-2019, les séminaires WRS et RRS seront programmées conformément aux principes suivants:

• Pendant le trimestre précédant et suivant une CMR, aucun séminaire ne sera programmé, afin de procéder aux mises à jour du RR et aux modifications nécessaires des outils logiciels.

• Deux séminaires WRS par cycle (tous les deux ans).

• Le premier séminaire WRS suivant une CMR comprendra une session spéciale au cours de laquelle les modifications apportées au RR par la CMR seront expliquées de manière détaillée.

• Les deux séminaires RRS pour l'Afrique ne se tiendront pas la même année que le séminaire WRS, étant donné que la participation aux séminaires RRS pour l'Afrique est près de deux fois plus importante que celle des autres séminaires RRS, et afin de tenir compte de la nécessité d'assurer une répartition uniforme du budget alloué aux bourses d'études (l'Afrique représente plus de 50% des pays remplissant les conditions requises).

• Il est prévu d'organiser un séminaire RRS chaque trimestre, de façon à garantir une manifestation annuelle pour chaque région.

• Les séminaires RRS se dérouleront dans la langue principale de la région, ce qui permettra de réduire les coûts liés à l'interprétation et de faciliter l'échange d'informations pendant la manifestation.

• Les programmes des séminaires RRS seront adaptés aux besoins particuliers de la région concernée.

• Le dernier jour de chaque séminaire RRS, une séance de type «Forum» sera organisée, au cours de laquelle des intervenants extérieurs pourront être invités à élargir le champ des discussions (il faudra peut-être prévoir des services d'interprétation de/vers l'anglais pour cette journée).

Le séminaire WRS-16 devrait avoir lieu du 12 au 16 décembre 2016. Il est prévu d'organiser deux séminaires RRS pendant le deuxième semestre de 2016, l'un pour les Îles du Pacifique et l'autre pour les pays des Caraïbes.

### 8.2.4 Autres manifestations

Pendant la période qui s'est écoulée depuis la CMR-12, un grand nombre de manifestations ont été organisées entièrement par le BR, ou en collaboration avec le BDT/TSB ou d'autres instances (pour plus de précisions, voir l'adresse: [http://www.itu.int/ITU‑R/go/seminars](http://www.itu.int/ITU-R/go/seminars)). Une nouvelle série d'ateliers sur l'utilisation efficace de l'orbite et du spectre a été organisée, en vue d'aborder ouvertement des questions que l'on qualifie souvent de «sensibles» et de favoriser les échanges de vues pour adapter et améliorer le cadre réglementaire international régissant l'enregistrement des réseaux à satellite lors de la prochaine CMR.

Dans le cadre des Centres d'excellence de l'UIT pour la région Asie-Pacifique, le Bureau a organisé, du 1er au 28 juin 2015, le tout premier programme de formation en ligne sur le thème «Procédures et réglementation internationale applicables à l'enregistrement des réseaux à satellite» à l'intention de la région Asie-Pacifique, en collaboration avec le bureau régional de l'UIT à Bangkok (Thaïlande) et le Centre national de contrôle des émissions radioélectriques (SRMC) du Ministère chinois de l'industrie et des technologies de l'information (MIT). Ce programme portait essentiellement sur les procédures et la réglementation internationale applicables à l'enregistrement des réseaux à satellite et comportait notamment une introduction aux projets relatifs à des réseaux à satellite, au Secteur des radiocommunications de l'UIT et à la réglementation relative au spectre/aux orbites, aux procédures applicables aux services spatiaux non planifiés et aux services spatiaux planifiés (SRS et SFS).

Les objectifs du cours étaient de permettre aux participants d'acquérir des notions de base sur les projets relatifs à des réseaux à satellite, de mieux faire comprendre la réglementation internationale régissant l'enregistrement des réseaux à satellite, de décrire de manière détaillée les procédures de coordination applicables à l'enregistrement des réseaux à satellite et d'échanger des données d'expérience et d'examiner les difficultés rencontrées en ce qui concerne l'enregistrement des réseaux à satellite.

L'UIT a également organisé à Prague (République tchèque), du 2 au 4 mars 2015, un Colloque et un atelier sur la réglementation relative aux petits satellites et aux systèmes de télécommunication utilisant de petits satellites. Ce Colloque et cet atelier, d'une durée de trois jours, étaient consacrés aux aspects réglementaires de l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites pour les systèmes de télécommunication utilisant de petits satellites, et plus particulièrement à l'application des dispositions du Règlement des radiocommunications de l'UIT. Le Colloque était organisé par l'UIT en coopération avec un établissement universitaire participant aux travaux de l'Union, à savoir la Faculté d'ingénierie électrique de l'Université technique tchèque (CTU FEE). Plus de 160 participants d'une quarantaine de pays y ont assisté.

Le Colloque s'est achevé par l'approbation à l'unanimité de la «Déclaration de Prague sur la réglementation applicable aux petits satellites et aux systèmes de télécommunication utilisant de petits satellites». En vertu de cette Déclaration, la communauté des utilisateurs de petits satellites est instamment priée de se conformer aux législations, aux réglementations et aux procédures nationales et internationales applicables, qui sont indispensables pour assurer la viabilité à long terme des projets relatifs à de petits satellites, pour éviter les brouillages préjudiciables et gérer comme il se doit les débris spatiaux. Dans cette Déclaration, il est également recommandé à l'UIT de poursuivre ses activités de renforcement des capacités en matière de réglementation des systèmes de télécommunication par satellite (voir l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-R/space/workshops/2015-prague-small-sat/Documents/Prague%20Declaration.pdf>).

Le Bureau se propose de poursuivre sa coopération avec les Centres d'excellence de l'UIT pour la région Asie-Pacifique et d'organiser, à intervalles réguliers, des cours en ligne sur les procédures d'enregistrement des réseaux à satellite. En raison du succès rencontré par cette activité, le Bureau projette également de concevoir le même cours en ligne pour la région Afrique et la région Amériques.

On trouvera dans le Tableau 8.2.4-1 un récapitulatif des missions effectuées par des fonctionnaires du BR au titre des activités menées depuis la CMR-12 qui sont décrites ci-dessus. Dans un souci d'exhaustivité, ce tableau indique également la participation du personnel du BR à l'assistance fournie aux Etats Membres (voir le § 8.3).

TableAU 8.2.4-1

Participation de fonctionnaires du BR aux manifestations destinées à diffuser des informations

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **2012** | | **2013** | | **2014** | | **2015 (jusqu'au 30 juin)** | | **TOTAL** | |
| **Missions** | **Pays** | **Missions** | **Pays** | **Missions** | **Pays** | **Missions** | **Pays** | **MISSIONS** | **PAYS** |
| ***INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES*** | 14 | 9 | 16 | 12 | 17 | 12 | 24 | 9 | ***71*** | ***42*** |
| ***ORGANISATIONS RÉGIONALES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS*** | 23 | 17 | 34 | 27 | 33 | 25 | 74 | 34 | ***164*** | ***103*** |
| ***CONFÉRENCES ET COLLOQUES NON ORGANISÉS PAR L'UIT*** | 63 | 42 | 60 | 37 | 59 | 43 | 57 | 45 | ***239*** | ***167*** |
| ***SÉMINAIRES, ATELIERS ET RÉUNIONS DE L'UIT*** | 36 | 34 | 24 | 22 | 29 | 22 | 33 | 19 | ***122*** | ***97*** |
| ***DEMANDES D'ASSISTANCE*** | 9 | 9 | 21 | 15 | 9 | 6 | 14 | 7 | ***53*** | ***37*** |
| ***AUTRES MANIFESTATIONS*** | 5 | 5 | 11 | 8 | 10 | 8 | 31 | 14 | ***57*** | ***35*** |
| **TOTAL** | **153** | **119** | **168** | **123** | **159** | **118** | **233** | **128** | **713** | **176** |

## 8.3 Assistance fournie aux Etats Membres

### 8.3.1 Assistance fournie aux administrations des pays en développement

Entre la CMR-12 et la CMR-15, le Bureau a fourni une assistance aux administrations des pays en développement à plus de 40 occasions, dans les domaines suivants:

– Soutien des activités de gestion du spectre au niveau national, compte tenu de l'évolution rapide de l'environnement réglementaire (voir la Résolution 7 (Rév.CMR-03)) et fourniture d'une assistance technique dans le domaine des radiocommunications spatiales (Résolution 15 (Rév.CMR-03)); à cette fin, des missions ont été effectuées, à la demande des administrations, ou dans le cadre de missions spéciales organisées conjointement avec le BDT, et des experts du BR ont participé à des séminaires régionaux organisés par le BDT ou des organisations régionales pour fournir des moyens de renforcement des capacités. En outre, des bourses ont été octroyées à des experts d'administrations des pays les moins avancés, pour leur permettre d'assister aux séminaires et ateliers du BR consacrés aux radiocommunications. Plusieurs experts d'administrations ont par ailleurs bénéficié, à titre individuel ou collectif, d'une formation professionnelle en cours d'emploi sur les procédures réglementaires en matière de radiocommunications au siège de l'UIT.

– Participation aux réunions des groupes de coordination régionaux, conformément à l'Article 12 du Règlement des radiocommunications.

– Fourniture d'une assistance concernant la gestion des fréquences à long terme et les attributions au large bande mobile (IMT).

– Fourniture d'avis et d'une assistance technique pour le passage à la radiodiffusion télévisuelle numérique et la répartition du dividende numérique.

Ces activités sont présentées dans le Tableau 8.2.4-1.

### 8.3.2 Assistance aux groupes régionaux

Entre la CMR-12 et la CMR-15, suite à des demandes d'assistance des Groupes régionaux UAT et ASMG concernant l'application des décisions de la CMR‑07 et de la CMR-12 relatives à l'attribution des bandes des 700 et des 800 MHz, le Bureau a fourni des avis techniques spécialisés ainsi que le logiciel correspondant, pour permettre aux administrations membres de l'UAT et de l'ASMG de planifier des canaux additionnels dans la bande de fréquences 470‑694 MHz, en vue du passage à la radiodiffusion télévisuelle numérique et de l'attribution de ces bandes au service mobile.

En outre, le Bureau a prêté son assistance pour la coordination des fréquences entre les administrations de petits groupes de pays.

#### 8.3.2.1 Assistance à l'UAT

Le processus de coordination a été engagé à la suite de deux Sommets des ministres africains organisés par l'UAT à Nairobi (décembre 2011) et à Accra (septembre 2012), en présence de 47 pays d'Afrique subsaharienne. Ce processus, qui s'est échelonné sur une période de 18 mois, a donné lieu à des débats prolongés et a comporté une analyse de compatibilité technique des fréquences, sur la base des recommandations de l'UAT adoptées à Bamako en mars 2012. A cette occasion, 33 itérations de compatibilité ont été effectuées, à partir des besoins soumis par les administrations.

Pour permettre aux administrations participantes de procéder à une coordination aux niveaux bilatéral et multilatéral, l'UAT, avec le concours de l'UIT, a organisé trois réunions de planification et de coordination, qui se sont tenues respectivement à Bamako, Kampala et Nairobi.

En moyenne, 97,37% des besoins ont été satisfaits. A la date d'élaboration du présent rapport, 89% des administrations membres de l'UAT avaient modifié avec succès le Plan GE06 conformément aux accords conclus.

#### 8.3.2.2 Assistance à l'ASMG

Le processus de coordination entre les pays membres de l'ASMG a été engagé en application d'une recommandation adoptée suite à la 35ème réunion de la Commission permanente de la Ligue arabe pour les télécommunications et l'information (Le Caire, 4 et 5 mars 2014), en présence de 17 Administrations d'Etats arabes (exception faite des pays arabes faisant également partie de l'UAT).

Le processus s'est échelonné sur une période de 11 mois, au cours desquels les critères de coordination et les besoins de fréquences ont été définis dans la bande 470-694 MHz, compte tenu des recommandations formulées par l'ASMG (Dubaï, 2014). Vingt‑sept itérations en tout ont été effectuées aux fins de l'analyse de compatibilité, à partir des besoins soumis par les administrations. Afin de faciliter la coordination bilatérale et multilatérale, trois réunions ont été organisées successivement à Dubaï, Hammamet et Marrakech.

En moyenne, 76,87% des besoins ont été satisfaits. A la date d'élaboration du présent rapport, les administrations membres de l'ASMG procédaient à la modification du Plan GE06 conformément aux accords conclus concernant les canaux. La coordination se poursuit actuellement avec plusieurs administrations hors du cadre de l'ASMG. Il est nécessaire de faire en sorte que les modifications correspondantes puissent être apportées au Plan GE06.

#### 8.3.2.3 Assistance à la CITEL

A la suite de l'élaboration par le BR d'outils en ligne pour les examens techniques relevant du Plan RJ81, le BR a dispensé une formation à distance concernant l'utilisation de ce logiciel à la demande de la CITEL. En outre, le BR a organisé quatre sessions de formation en ligne sur la «notification des assignations de fréquence (services de Terre)» au profit des participants de la CITEL, sessions ayant été suivies par 139 participants de 25 pays. On trouvera de plus amples informations sur cette formation en ligne à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-R/terrestrial/workshops/trainingCITEL/Pages/default.aspx>.

### 8.3.3 Assistance à d'autres groupes de pays

Le Bureau a organisé au siège de l'UIT à Genève, en mars 2013 et novembre 2014, deux réunions de coordination des fréquences au niveau sous‑régional, en présence des Administrations de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, des Emirats arabes unis, de l'Iran, du Koweït, d'Oman et du Qatar. Ces réunions ont permis aux administrations concernées de conclure deux accords, à savoir:

– dispositions visant à limiter les effets de débordement par-delà les frontières ainsi que les brouillages préjudiciables causés au service mobile;

– mécanisme de coordination du service de radiodiffusion sonore en ondes métriques.

L'application de ces accords a permis une nette amélioration de la coordination des fréquences utilisées par les services mobiles.

Le Bureau a organisé à Genève, du 29 septembre au 1er octobre 2014, une réunion de coordination entre les Administrations de l'Egypte, d'Israël, du Liban, de la Palestine et de la Syrie sur la planification des fréquences attribuées à la radiodiffusion télévisuelle numérique dans la bande 470‑694 MHz. A cette occasion, les participants se sont mis d'accord sur l'adoption de certains critères techniques régissant la coordination des fréquences, par exemple sur une marge limite de brouillage entre Israël et les pays arabes.

## 8.4 Coopération intersectorielle

### 8.4.1 Coopération avec l'UIT‑D

Comme indiqué aux § 8.1 à 8.3 ci-dessus, le BR continue de s'employer à informer les membres de l'UIT et à leur prêter une assistance, en particulier dans les pays en développement, pour l'examen des sujets se rapportant à des questions de radiocommunication. A cette fin, le BR organise un certain nombre d'ateliers, de séminaires et de réunions sur des questions se rapportant au spectre des fréquences ou y participe, et d'activités en matière de renforcement des capacités. Il mène à bien ces activités en collaboration étroite avec le BDT, les bureaux régionaux et les bureaux de zone de l'UIT et les organisations internationales ou les autorités nationales concernées.

#### 8.4.1.1 GSR

Conscient de l'importance de la fourniture d'une assistance spécialisée aux Etats Membres, le BR continue de mettre à la disposition du BDT des compétences techniques sur les aspects relatifs à la gestion du spectre, à la radiodiffusion numérique et au dividende numérique. Le BR a contribué aux éditions de 2012, 2013, 2014 et 2015 du Colloque mondial des régulateurs de l'UIT, en organisant des sessions relatives à la gestion du spectre et en y participant.

#### 8.4.1.2 Enquête sur les TIC et portail «L'oeil sur les TIC»

Le portail «L'oeil sur les TIC» et l'enquête qui lui est associée constituent un outil essentiel pour collecter des données auprès des administrations sur des paramètres relatifs aux TIC. Le BDT suit chaque année l'évolution de ces données et en présente les résultats de manière logique sur le portail consacré aux statistiques. Afin de tirer parti de la plate-forme existante, à savoir le portail «L'oeil sur les TIC», le BR a collaboré avec le BDT afin de développer l'enquête actuelle et d'y intégrer un chapitre sur des données essentielles axées sur le spectre (enchères, plafonnement, technologies mobiles/normes applicables au service mobile, octroi de licences pour l'exploitation du spectre). Le chapitre consacré au spectre a été élaboré par le BR et publié pour la première fois en 2013 dans l'enquête sur les TIC.

#### 8.4.1.3 Colloque annuel sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS)

Le BR a coopéré avec le BDT au sujet des indicateurs et des définitions permettant de recueillir des données sur les technologies large bande mobile, notamment sous l'angle des normes. Dans ce contexte, le BR a présenté des exposés à l'occasion des WTIS-13 et WTIS-14. Pendant le WTIS-15, les participants ont examiné la feuille de route à suivre pour concevoir et mesurer les indicateurs pour la technologie 5G et la composante sans fil de l'Internet des objets et le BR a activement participé à ce processus, afin de garantir la coordination avec les travaux menés actuellement par l'UIT-R sur cette question importante.

Des travaux analogues sur les indicateurs relatifs aux indicateurs fondamentaux de performance (KPI) de l'UIT-R ont également été menés au titre de cette activité.

#### 8.4.1.4 Programme de formation à la gestion du spectre (SMTP)

Des liens étroits ont été maintenus avec le BDT dans le cadre de travaux présentant un intérêt mutuel pour l'UIT-D et l'UIT-R. Le BR a participé aux réunions pertinentes des commissions d'études et des Groupes du Rapporteur de l'UIT-D et du GCDT, lorsque les activités de liaison portaient sur des thèmes comme la gestion du spectre, la radiodiffusion numérique, le passage de l'analogique au numérique, le passage aux IMT et la mise en oeuvre des IMT et les technologies d'accès hertzien large bande. L'examen de ces questions vient s'ajouter à la collaboration mise en place au titre de la Question 9-3/2 de l'UIT-D, aux termes de laquelle il est demandé de recenser les sujets d'étude au sein de l'UIT-R (et de l'UIT‑T) dont on estime qu'ils intéressent particulièrement les pays en développement.

En réponse à des demandes du BDT, des experts de l'UIT-R et du BR ont participé à des séminaires et ateliers de l'UIT organisés par l'UIT-D (voir le § 8.2.4). Dans le cadre de la Résolution UIT‑R 11‑4 (Perfectionnement du système de gestion du spectre pour les pays en développement), le BR a participé à la conception et au test du logiciel SMS4DC (Système de gestion du spectre pour les pays en développement) ainsi qu'à la formation à l'utilisation de ce logiciel et a donné des avis sur l'utilisation des Recommandations pertinentes de l'UIT-R. En outre, la Commission d'études 1 de l'UIT-R a continué de collaborer étroitement avec les commissions d'études de l'UIT‑D dans le cadre des études sur l'utilisation du spectre conformément à la Résolution 9 de l'UIT-D.

En 2013, le BR a élaboré, conjointement avec le BDT, un Rapport de l'UIT sur le dividende numérique. A ce titre, la Commission d'études 1 de l'UIT-R a élaboré et adopté depuis, dernièrement, un rapport de l'UIT-R sur cette question.

L'élaboration de Manuels est toujours considérée comme un aspect essentiel du travail des commissions d'études, compte tenu de la nécessité de répondre aux besoins des pays en développement. A cet égard, des Manuels, nouveaux ou révisés, ont été élaborés sur les questions suivantes: contrôle du spectre, informations sur la propagation des ondes radioélectriques pour la conception des liaisons de Terre point à point, services d'amateur et d'amateur par satellite, passage aux systèmes IMT-2000 et utilisation du spectre radioélectrique pour la météorologie: surveillance et prévisions concernant le climat, le temps et l'eau.

Depuis 2013, le BR participe activement à un projet commun avec le BDT visant à créer un *programme de formation à la gestion du spectre* (SMPT). Les différentes phases de ce projet sont les suivantes: conception, élaboration de ressources didactiques, examen par les pairs, essai pilote mis en oeuvre en 2015 et en cours d'évaluation. En 2013, il est prévu de mettre en place l'intégralité du programme SMPT pour assurer la formation du personnel d'une Autorité de régulation du spectre d'un pays en développement.

### 8.4.2 Coopération avec l'UIT-T

Outre les changements climatiques et les communications d'urgence, diverses questions présentent un intérêt mutuel pour l'UIT-R et l'UIT-T, notamment les IMT à l'horizon 2020, les effets de l'exposition des personnes aux fréquences radioélectriques, les systèmes de télécommunication à courants porteurs en ligne, les systèmes de transport intelligents, la politique commune en matière de brevets et les droits de propriété intellectuelle et l'accessibilité des supports audiovisuels.

La CE 6 a constitué un nouveau Groupe du Rapporteur intersectoriel (GRI) sur les systèmes de radiodiffusion large bande intégrés (IBB), en plus des deux GRI actuels sur l'accessibilité des supports audiovisuels (GRI-AVA) et les évaluations de la qualité audiovisuelle (GRI-AVQA).

Il reste nécessaire d'établir une coordination étroite sur les diverses questions actuellement examinées par l'UIT-T qui empiètent sur des questions de radiocommunication, afin de réduire les risques de double emploi et de chevauchement des travaux menés par les deux Secteurs.

## 8.4.3 Coopération avec des organisations internationales et régionales

Le Bureau a maintenu une coopération étroite avec de nombreuses organisations internationales ou régionales, avec les objectifs suivants: 1) encourager le dialogue entre organismes ayant des intérêts communs; 2) faciliter la coordination afin de mieux préparer des manifestations comme les CMR; et 3) tenir l'UIT-R informé des activités pertinentes menées par d'autres organisations, afin de faciliter la planification des programmes de travail.

Le BR continue de travailler en coopération étroite avec les organisations internationales ou régionales s'occupant de l'utilisation du spectre (APT, ASMG, UAT, CEPT, CITEL et RCC) ou, plus généralement, de l'utilisation des services de radiocommunication (ICTO, ITSO, ESOA, GVF, GSMA, UER, par exemple), en organisant et en faisant mieux connaître des manifestations destinées à renforcer les capacités concernant l'utilisation du RR, y compris les séminaires WRS et RRS, comme indiqué au § 7, et en y participant.

Conformément à la Résolution UIT-R 9-4, la liaison a été renforcée avec plusieurs autres organisations de normalisation. A titre d'exemple, un mémorandum d'accord a été élaboré entre l'UIT et l'ARIB, la CCSA, la TTA et le TTC, afin d'harmoniser les activités de normalisation, et les mémorandums d'accord existants entre l'UIT-R et l'UIT-T, d'une part, et l'ETSI, d'autre part, ont été réexaminés en vue d'être regroupés dans un seul et même mémorandum d'accord UIT/ETSI.

Une attention particulière continue d'être accordée aux activités du Groupe de collaboration pour la normalisation mondiale (GSC), auxquelles l'UIT-R/BR et l'UIT-T/TSB ont contribué chaque année, et l'UIT a organisé la réunion du GSC en juillet 2015. La participation aux projets de partenariat 3G et aux travaux de l'IEEE s'est poursuivie, compte tenu de l'importance et de l'intérêt de ces projets pour les travaux de la Commission d'études 5. Parmi les autres domaines importants de liaison avec les activités des commissions d'études figurent la liaison avec l'Organisation météorologique mondiale (par le biais de la CE 7), avec le CISPR (par le biais de la CE 1), avec l'Organisation mondiale de la santé (par le biais des CE 3 et 6), avec le Groupe de coordination des fréquences spatiales (par le biais de la CE 7) et avec l'Union européenne de radio-télévision (par le biais des CE 3 et 6).

Le BR a assuré une liaison et coopéré avec le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra‑atmosphérique des Nations Unies (UN-COPUOS), l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation internationale des télécommunications mobiles par satellite (IMSO), l'Organisation internationale des télécommunications par satellite (ITSO), COSPAS-SARSAT, le CICR et l'OACI en ce qui concerne l'application des textes de l'UIT ayant valeur de traité. Des experts du BR ont également participé à diverses réunions de ces organisations.

Le BR a également assuré une liaison et coopéré avec l'OMI, l'OMM, la CEPT, la CITEL, l'APT, l'ASMG, l'UAT, la RCC, l'UER, l'ABU, l'ASBU et les Unions de radiodiffusion mondiales pour préparer efficacement la CMR-15. La liaison et la coopération ont été également maintenues avec la CEI, l'ISO, l'ETSI et l'IEEE.

## 8.5 Sensibilisation des Membres

Le Tableau 8.5.1 indique l'évolution du nombre de Membres du Secteur de l'UIT-R, d'Associés et d'établissements universitaires ayant participé aux travaux de ce Secteur au cours de la période 2012‑2015.

TABLEAU 8.5.1

Evolution du nombre de Membres du Secteur de l'UIT-R depuis 2012

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **2012** | **2013** | **2014** | **2015** | **2015/2013** | **Augmentation (en %)** |
| **Membres du Secteur** | 255 | 259 | 262 | 276 | 21 | 8,2% |
| **Associés** | 21 | 18 | 19 | 22 | 1 | 4,8% |
| **Etablissements universitaires** | 14 | 15 | 30 | 109 | 95 | 678,6% |

Ces chiffres font apparaître une nette tendance à la hausse, qui contraste avec la tendance à la baisse des adhésions observée durant la période précédente. Il convient de noter ce qui suit:

– Parmi les Associés ayant dénoncé leur participation aux travaux de l'UIT-R pendant la période considérée, deux sont devenus Membres du Secteur.

– Conformément à la Résolution 169 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, il existe depuis le 1er janvier 2015 un statut de membre de l'UIT unique. En conséquence, depuis cette date, les établissements universitaires participant aux travaux d'autres Secteurs sont également considérés comme des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-R.

– Avant la PP-14, le nombre d'établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-R a néanmoins connu une augmentation importante, qui a été de 100% en 2014.

## 8.6 Communication et promotion

Afin que l'UIT-R reste en phase avec ses objectifs stratégiques (renforcer l'image de marque et valoriser la réputation du Secteur, mobiliser les parties prenantes, internes et externes, faire participer ceux qui soutiennent le Secteur et défendre les intérêts des membres), le Bureau travaille en étroite collaboration avec la Division de la communication institutionnelle (CCD) et le Bureau de presse de l'UIT, le Département des relations avec les membres et le Service de composition des publications (C&P/COMP) du Secrétariat général. Dans le cadre de cette collaboration, plusieurs réunions intersectorielles de l'UIT ont été organisées: Groupe spécial sur la mise en oeuvre des résultats du SMSI, groupes d'intérêts, Comité de rédaction du site web de l'UIT, 150ème anniversaire de la création de l'Union, Groupe sur les nouvelles tendances et Groupe spécial sur les questions de genre.

### 8.6.1 Site web

Comme indiqué lors de la 22ème réunion du GCR, le processus de migration vers la plate-forme SharePoint du [site web de l'UIT-R](http://www.itu.int/fr/ITU-R/Pages/default.aspx) a été achevé. Plus de 300 pages ont été considérées comme des archives (aucune mise à jour n'est nécessaire), de sorte que ces pages n'ont pas été prises en compte dans ce processus de migration et sont toujours disponibles dans l'ancienne présentation en mode lecture seulement, conformément à l'ancien système CMS personnalisé (autre que SharePoint).

En ce qui concerne la traduction de toutes les pages web du [site web de l'UIT-R](http://www.itu.int/fr/ITU-R/Pages/default.aspx) aux niveaux 0 et 1, le statut approximatif de leur mise à disposition dans les six langues de l'UIT est indiqué dans le Tableau 8.6-1 ci-dessous. La mise au point des principales vues de données pour ces pages web est à présent achevée.

TABLEAU 8.6.1-1

Statistiques concernant la mise à disposition des pages web de l'UIT-R  
dans les différentes langues

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | Situation de la traduction des pages web de l'UIT‑R pour les niveaux 0+1 (quatrième trimestre /2015) | | | | | |
| E | F | S | A | C | R |
| **SSD** | Services spatiaux | 100% | 95% | 95% | 0% | 0% | 0% |
| **TSD** | Services de Terre | 100% | 30% | 30% | 30% | 30% | 30% |
| **SGD** | Commissions d'études | 100% | 50% | 50% | 50% | 50% | 50% |
| **Conf.** | Conférences/réunions/ séminaires/ateliers | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |
| **Autres** | Information/Promotion/ Manifestations | 100% | 70% | 70% | 70% | 70% | 70% |
| **Site web de l'UIT-R** | | 100% | 69% | 69% | 50% | 50% | 50% |

### 8.6.2 Promotion et relations avec les médias

#### 8.6.2.1 Communication avec les médias

Le BR a continué d'appuyer les objectifs stratégiques de l'UIT-R en publiant les communications ci‑après dans le cadre du Bureau de presse de l'UIT, du mot-dièse #WRC15 sur les [réseaux sociaux](https://twitter.com/hashtag/wrc15), de la Salle de presse de l'UIT-R à l'adresse <https://twitter.com/ITU_R> et via le site web du BR. Les principaux aspects de ces communications sont les suivants:

• [Journée mondiale de la radio 2015](http://www.itu.int/net/pressoffice/press_releases/2015/Advisory-01-fr.aspx), le 13 février 2015.

• [Colloque de l'UIT consacré aux besoins de réglementation pour les systèmes de communication utilisant de petits satellites](http://www.itu.int/net/pressoffice/press_releases/2015/CM04-fr.aspx) (Prague, 2-4 mars 2015).

• [Deuxième session de la RPC-15 en vue de la CMR-15](http://www.itu.int/net/pressoffice/press_releases/2015/08-fr.aspx) (Genève, 23 mars‑2 avril 2015).

• [Passage de la radiodiffusion télévisuelle analogique à la radiodiffusion télévisuelle numérique](http://www.itu.int/net/pressoffice/press_releases/2015/25-fr.aspx) pour 119 pays d'Europe, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie centrale, y compris le [Colloque de l'UIT pour marquer le passage de la télévision analogique à la télévision numérique](http://www.itu.int/net/pressoffice/press_releases/2015/19-fr.aspx) (17 juin 2015).

• [Séminaires régionaux des radiocommunications de l'UIT](http://www.itu.int/en/ITU-R/seminars/Pages/default.aspx) (mars, avril, mai et juillet 2015).

• Adoption d'une [feuille de route de l'UIT pour la technologie mobile 5G et le développement des systèmes mobiles 5G ou IMT-2020](http://www.itu.int/net/pressoffice/press_releases/2015/27-fr.aspx) (19 juin 2015).

• Adoption de la [Recommandation UIT-R BS.2008-0 relative à la technologie de radiodiffusion sonore évoluée](http://www.itu.int/net/pressoffice/press_releases/2015/47-fr.aspx) (19 octobre 2015).

• [AR-15 et CMR-15](http://www.itu.int/en/newsroom/wrc15/Pages/default.aspx) (octobre‑novembre 2015).

Un certain nombre de communications relatives à la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-15) et à l'Assemblée des radiocommunications (AR-15), donnant des renseignements utiles aux délégués et aux médias, ont été publiées sur le site de la [Salle de presse de la CMR-15](http://www.itu.int/en/newsroom/wrc15/Pages/default.aspx). Il s'agissait notamment du [numéro spécial de la revue «Nouvelles de l'UIT»](http://www.itu.int/en/itunews/Documents/2015_ITUNews05-en.pdf) consacré à la CMR-15, d'un communiqué de presse sur les orientations fixées par l'[AR-15](http://www.itu.int/net/pressoffice/press_releases/2015/49-fr.aspx) concernant les nouvelles technologies de communication sans fil pour améliorer la connectivité et l'accessibilité dans le monde et d'un communiqué de presse sur les bandes de fréquences attribuées par la [CMR-15](http://www.itu.int/net/pressoffice/press_releases/2015/56-fr.aspx) pour favoriser les innovations futures et encourager les investissements à long terme dans le secteur des TIC. Plus de 200 demandes de la part de médias ont été reçues, dont plus de 70 avaient trait à la CMR-15. La couverture de la CMR-15 dans les réseaux sociaux ([#WRC15](https://twitter.com/hashtag/wrc15)), y compris la participation à distance (Twitter) aux conférences de presse, a donné lieu à 3 708 tweets envoyés par 1 804 personnes à 14,58 millions d'autres, soit une audience potentielle de 36,49 millions de personnes pour les messages (tweets) [#WRC15](https://twitter.com/hashtag/wrc15).

#### 8.6.2.2 Questions les plus fréquemment posées (FAQ)

Le BR a élaboré plusieurs séries de rubriques intitulées «Questions les plus fréquemment posées», qu'il met régulièrement à jour. Ces rubriques, qui s'adressent aux médias, au secteur privé en général ainsi qu'au grand public, portent sur les questions suivantes:

– RR, CE de l'UIT-R, RRB, GCR, BR.

– IMT et accès hertzien large bande.

– Passage à la radiodiffusion télévisuelle numérique et dividende numérique.

– Echelle de temps universel (UTC) – Seconde intercalaire.

– Fiches de notification de réseaux à satellite et procédures connexes.

Ces rubriques figurent sur la page d'accueil de l'UIT-R (en haut à droite de l'écran) (<http://www.itu.int/fr/ITU-R/Pages/default.aspx>).

#### 8.6.2.3 Communications pour la promotion de l'image de marque

En 2015, des documents d'information destinés à promouvoir l'image de marque ont été préparés en vue de la RPC15‑2, de la CMR-15 et de l'AR-15. Ces documents ont été diffusés par voie électronique en ligne (site web) et affichés sur des écrans électroniques au siège de l'UIT et au CICG, à l'intention de plus de 3 300 délégués et d'un vaste public via les réseaux sociaux.

#### 8.6.2.4 Expositions et démonstrations

En 2015, trois expositions ont été organisées par le BR à la demande des membres.

**L'EXPO** **CMR-15** (2-27 novembre) a attiré un grand nombre de visiteurs, notamment parce qu'elle était organisée au CICG dans l'Espace Polyvalent, qui se trouve au même endroit que la CMR-15. Y ont participé les exposants suivants: ATDI, UER, ESOA, FACEBOOK, GLOBALSTAR, GOOGLE, GSMA, IARU, LS TELCOM, Saab MEDAV Technologies GmbH, SKAO-Square Kilometer Array Organization.

**L'EXPO** **RPC15-2** a été organisée à l'Espace polyvalent du CICG, à l'invitation des Membres du Secteur de l'UIT-R suivants: CRFS, LSTELCOM, GSMA, COSPAS SARSAT, EBU, Airbus Defense & Space, Eutelsat, Inmarsat, ViaSat.

**L'EXPO** **GE06:** Le **Colloque international de l'UIT sur le passage au numérique** (17 juin 2015) a été organisé au deuxième sous-sol de l'UIT par l'UIT/BDT, DVB/UER, Fraunhofer IIS, Dolby‑(Atmos), ATDI, LStelcom, l'UER et la BBC; à cette occasion, une démonstration d'un prototype de technologie évoluée a été présentée.

ANNEXE 1

|  |
| --- |
| **Rapport d'activité sur les systèmes informatiques du BR pour les services spatiaux** |
| **Phase 2: 1er avril 2012-31 décembre 2015** |
| Plan de continuité des activités et de rétablissement en cas de catastrophe\*  A partir de janvier 2015, le Bureau a adopté une méthode prévoyant deux phases (les deux phases étant menées à bien en parallèle), afin de mettre en évidence les menaces et vulnérabilités correspondantes et d'en atténuer les effets. Avec le concours de consultants extérieurs et du Département des services informatiques, le Bureau a procédé à une analyse de l'évaluation des infrastructures (serveurs, réseau local, bases de données, etc.) utilisées pour accéder aux bases de données du BR, aussi bien à l'UIT qu'à l'extérieur de l'UIT. En outre, le Bureau a procédé à une analyse et à une évaluation afin d'élaborer le plan BR/DC nécessaire, de façon à réduire le plus possible les risques de perte de données ainsi que les retards associés au risque de perte d'opérations lors du traitement des fiches de notification. Un groupe d'action a été créé en vue de concevoir un plan destiné à tester les procédures de sauvegarde et de reprise des activités. Il a établi une liste des applications et données logicielles centrales, extrait les catégories de données (bases de données, fichiers…) et créé un plan de reprise des activités en cas de catastrophe pour chaque catégorie. Les travaux se poursuivront en coopération avec le Département des services informatiques pendant la prochaine période, afin d'achever les tests et d'appliquer les mesures qui auront été définies en conséquence.  \* Ces travaux concernent aussi bien les services spatiaux que les services de Terre. |
| Réécriture des logiciels techniques existants pour les examens techniques  • Réécriture du logiciel de calcul de la puissance surfacique pour la protection des services de Terre: en cours.  • Réécriture du logiciel de calcul AP8: en cours.  • Réécriture du logiciel de calcul de la puissance surfacique pour la protection des services spatiaux: les travaux ont commencé.  • Migration du logiciel pour les examens techniques écrit en Fortran du compilateur CompaqVisualFortran au compilateur IntelFortran:  – GIBC/Appendice 30B, Mspace, GIBC/PowerControl: les travaux sont terminés.  – Eléments du logiciel GIMS en Fortran: les travaux n'ont pas encore commencé.  • Mspace – migration de l'élément d'accès aux données du langage VB6 au langage IntelFortran: travaux achevés.  • GIBC/Appendice 7: travaux achevés. |
| Conception et élaboration du système d'information du BR pour les systèmes spatiaux (BR SIS)  A l'heure actuelle, le système d'information du BR pour les systèmes spatiaux comporte un grand nombre d'applications autonomes écrites en langages VB6 et VO avec leur propre interface spécifique. L'objectif est d'élaborer une interface utilisateur unique, qui intégrera à terme tous les services spatiaux du BR au moyen de techniques de pointe.  Cette tâche a commencé et l'architecture proposée a été validée avec un prototype fondé sur l'architecture orientée services (SOA). L'architecture SOA dissocie l'interface utilisateur de la mise en oeuvre du service. Chaque application des services spatiaux du BR se présentera sous la forme d'un service autonome WCF (Windows Communication Foundation) et pourra être facilement déployée sur des plates-formes Windows et web. La technologie WPF (Windows Presentation Foundation), outil phare de la conception d'interfaces utilisateur (UI), est utilisée pour la conception et le développement de l'interface utilisateur (UI). Cette technologie dissocie la couche de conception de la présentation de la couche logique.  L'ensemble du système utilise une configuration de conception d'application composite (Prism est le guide d'application composite (Composite Application Guidance) pour la technologie WPF), ce qui améliore la modularité du système et permet aux concepteurs d'élaborer et de tenir à jour de manière indépendante des modules de système.  L'application SpaceQry sera la première à être réécrite dans le système d'information du BR pour les systèmes spatiaux conformément à l'architecture décrite ci-dessus et servira de modèle pour le développement de toutes les applications logicielles du BR. Le service de requête élaboré pour SpaceQry pourra également être utilisé par le futur système SNS en ligne comme service web. |
| Réécriture du logiciel SpaceQry écrit en langage VO  Une version de production a été mise à disposition dans le DVD de la BR IFIC d'avril 2016. |
| Réécriture du logiciel SpaceCap en langage Visual Basic 6  L'intégration du logiciel SpaceCap dans le système BR-SIS a commencé et s'effectuera moyennant l'intégration d'un seul type de fiche de notification à la fois. |
| Migration de SRS.mdb vers une technologie plus moderne  Actuellement, les fichiers de base de données sur la BR IFIC sont présentés au format Microsoft Access MDB, dont la mise au point a été interrompue avec la version de 2003 de Microsoft Office.  Plusieurs options ont été analysées et l'option SQLite a été choisie comme technique appelée à remplacer les fichiers MDB. La connectivité est assurée soit par des connexions directes (par exemple celles provenant des applications C++ ou .Net) ou par l'intermédiaire du lecteur ODBC. Des bases de données d'essai seront mises à la disposition des utilisateurs extérieurs au troisième trimestre de 2016 et les applications commercialisées sur le DVD de la BR IFIC seront compatibles avec l'option SQLite dès janvier 2017, de façon à coïncider avec la publication de la version 8 de la base de données du SNS.  La compatibilité en amont avec le format MDB, ainsi que les outils de conversion, seront maintenus prochainement, afin de laisser aux utilisateurs extérieurs suffisamment de temps pour adopter la nouvelle technologie. |
| Migration de la base de données SNS d'Ingres vers SQL Server  Pour des raisons de coût et de ressources, le Département des services informatiques migre actuellement ses bases de données Ingres vers SQL Server; en conséquence, la base de données SNS du BR pour les systèmes spatiaux devrait elle aussi migrer.  Aucune modification importante ne devra être apportée aux applications du BR pour les systèmes spatiaux utilisant le lecteur ODBC pour accéder à la base de données. Ces travaux devraient être achevés en 2016.  Il faudra réécrire SNS Online, étant donné qu'il est actuellement étroitement associé à Ingres. Dans l'intervalle, il sera possible de copier périodiquement les données SNS de SQL Server vers une base de données SNS sur Ingres en mode lecture seulement.  La version future de SNS Online pourra être fondée sur la technologie ASP.NET MVC, actuellement utilisée pour la partie requête API (SpaceQry) pour les systèmes spatiaux du site web des systèmes de réseaux à satellite (SNS). |
| Réexamen de SNTrack  Cette tâche devrait être menée à bien dans le cadre de la mise en oeuvre des Résolutions 907 et 908. |
| Phase 3: 1er janvier 2016-31 décembre 2018  Les principales mesures qui seront prises dans le cadre de la Phase 3 sont les suivantes:  • Concevoir une base de données conceptuelle comme pour les services de Terre et les services spatiaux.  • Définir un cadre d'application normalisé pour les systèmes à satellites et les systèmes de Terre, y compris le système maritime (MARS) à partir des bases de données maritimes de l'UIT.  • Reconfigurer les systèmes à satellites (appliquer une architecture orientée services).  • Envisager une gestion centralisée des risques, de la reprise des activités et de la sécurité.  Les travaux menés au cours des phases précédentes, ainsi que les choix de conception et les choix techniques effectués, constituent une excellente base pour la mise en oeuvre avec succès de la Phase 3:  • Les bases de données relatives aux services spatiaux devront être transférées vers la plate-forme du serveur SQL d'ici à la fin de 2016. Le schéma des bases de données devra alors être mis à jour pour être conforme à la version 8 post-CMR-15 et présenté au WRS-16, moyennant un certain nombre d'adjonctions, de suppressions et de modification des champs et des tables.  Une reconfiguration du schéma, qui préservera l'équivalence des données, mais aura pour objectif de supprimer certaines redondances et de parvenir à une approche commune services spatiaux/services de Terre, pourrait être effectuée à temps pour le WRS-18.  • Les cadres des applications bureautiques concernant les systèmes de Terre, les systèmes spatiaux et le système MARS ont toujours été très différents et cette situation restera peut-être inchangée pour le moment. Il devient moins nécessaire de normaliser un cadre à mesure que de nouvelles fonctionnalités sont offertes par l'intermédiaire d'applications web.  Le cadre type des applications web utilisé pour les nouveaux systèmes mis au point (par exemple le système SIRRS) et pour la modification de la conception des applications web actuelles concernant les services spatiaux) (SNS en ligne) sera ASP.NET MVC, qui est également approuvé et pris en charge par le Département des services informatiques et constitue le cadre d'applications web sur lequel le projet MARS est actuellement réappliqué.  • L'adoption de la plate-forme .Net et l'architecture de conception Prism faciliteront le passage des applications bureautiques aux applications web, sachant que le cadre privilégié de mise au point des applications web est fondé sur la même technologie de base et le même langage de programmation.  • Les activités visant à centraliser et à rationaliser la gestion des risques, de la reprise des activités et de la sécurité se poursuivent. |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Il s'agit des Manuels de l'UIT-R sur la gestion nationale du spectre, sur l'application des techniques informatiques à la gestion du spectre radioélectrique et sur le contrôle du spectre. [↑](#footnote-ref-1)
2. Avant la Décision 571 du Conseil à sa session de 2013. [↑](#footnote-ref-2)
3. Après la Décision 571 du Conseil à sa session de 2013. [↑](#footnote-ref-3)